

DE LA WALLONIE D'HIER, NOUS CRÉONS CELLE DE DEMAIN

RAPPORT ANNUEL 2014

BILAN DES ACTIVITÉS





Sommaire

| | |
|--|----|
| Editorial | 5 |
| PARTIE I | |
| Présentation de la société SPAQÆE | 7 |
| Mission | 7 |
| Vision..... | 7 |
| Engagements | 7 |
| Chaîne des valeurs | 8 |
| Règle cardinale | 8 |
| Conseil d'administration | 9 |
| Comité d'orientation | 9 |
| Comité de direction | 9 |
| Structure | 10 |
| Membres du personnel | 11 |
| PARTIE II | |
| SPAQÆE, acteur du développement économique et durable de la Wallonie | 15 |
| Bilan | 15 |
| Programmation FEDER 2014-2020 | 16 |
| SPAQÆE en action : | 29 |
| Les chantiers terminés et en cours | 29 |
| Etats d'avancement | 34 |
| PARTIE III | |
| Les partenariats | 41 |
| Organigramme des sociétés participées et filiales | 42 |
| Les participations | 43 |
| Les filiales..... | 45 |
| PARTIE IV | |
| SPAQÆE en chiffres | 47 |
| Rapport d'évaluation – Synthèse..... | 49 |
| Les comptes annuels | 53 |
| Le rapport du commissaire sur les comptes annuels 2014 | 59 |
| Les certifications | 63 |



« Aéroport de Liège » à Grâce-Hollogne
Sur l'ancienne base militaire Wing tactique,
SPAQ&E a déconstruit les derniers hangars,
bunkers et hangarettes. Les sols situés au droit de
ces infrastructures ont ensuite été assainis.

Editorial

Depuis 2000, SPAQ \mathcal{U} E a été partie prenante des deux programmations des Fonds européens de développement régional (FEDER) dont a bénéficié la Wallonie. En 15 ans, nous avons ainsi réhabilité 31 sites avec le soutien financier de l'Europe et de la Wallonie qui assume toujours une part du budget alloué à chaque projet. Ces 31 sites représentent 796 hectares de sols assainis directement disponibles pour le redéploiement économique de la Wallonie.

C'est, d'ailleurs, sur ces sites que se sont développés, ou se développent, de grands projets tels le Liège Science Park, l'Aquapôle à Verviers, SEDISOL à Farciennes, La Strada à La Louvière, une zone d'activités économiques à Marchin (ex-papeterie Godin), le Boulevard urbain à Seraing, la Maison de l'entreprise et le complexe Le Point d'eau à La Louvière, etc.

En 2014, l'une des tâches essentielles de SPAQ \mathcal{U} E a été d'élaborer avec ses partenaires – Villes et communes, intercommunales de développement économique, ports autonomes – 51 projets qui ont été soumis au gouvernement wallon dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020. En 2015, le gouvernement a fait connaître sa décision : 20 projets ont été retenus. Pour 5 projets, SPAQ \mathcal{U} E est chef de file du portefeuille, pour les 15 autres elle en est bénéficiaire au travers de sa filiale GePART. Ces 20 projets (répartis sur 21 sites) représentent quelque 150 hectares à réhabiliter d'ici 2020. Ils sont décrits en pages 15 à 27 de ce bilan.

Parallèlement, SPAQ \mathcal{U} E a poursuivi les réhabilitations des sites dans le cadre du Plan Marshall (18 sites terminés et 7 en cours de réhabilitation), du Plan Marshall 2.vert (1 site réhabilité, 7 en cours de réhabilitation et 31 sur lesquels les investigations des sols et les études des faisabilités sont en cours ou terminées). Les « états d'avancement » publiés en Partie 2 font le point, au 15 mars 2015, sur les sites concernés par nos différentes sources de financement.

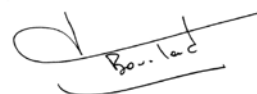
A la lecture de ce rapport, on constatera que SPAQ \mathcal{U} E reste, plus que jamais, un acteur important du redéploiement économique de la Wallonie et de l'amélioration de son environnement.



Philippe ADAM
Administrateur Directeur



Eric PONCIN
Vice-Président



Vincent BOURLARD
Président



« Aciérie Allard » à Charleroi
Depuis la fin de l'année 2014, SPAQ_{UE}
réalise des travaux de déconstruction et de
dépollution au centre et au sud du site.

PARTIE 1

Présentation de la société SPAQuE

Mission

L'entreprise SPAQuE, notamment spécialisée dans l'amélioration de la qualité de l'environnement de friches industrielles et de décharges, est acteur et partenaire du développement économique et durable de la Wallonie.

Après les indispensables investigations et analyses scientifiques, SPAQuE réalise les travaux de réhabilitation en fonction de la nature des pollutions et des affectations potentielles des sites. Elle y intègre, le cas échéant, la construction de nouvelles infrastructures favorisant le redéploiement. Lorsque cela s'avère nécessaire, elle prend en charge la gestion des eaux souterraines.

Ainsi, chaque année, SPAQuE met à disposition du monde économique de nombreux hectares réhabilités pour accueillir les projets qui feront la Wallonie de demain.

Vision

Ensemble reconnu pour son expertise scientifique au niveau international, la société SPAQuE propose le panel complet des compétences indispensables à la mise en œuvre d'une politique de gestion de la qualité de l'environnement et de la santé répondant aux principes du développement durable.

L'équipe multidisciplinaire de la société SPAQuE est composée de femmes et d'hommes, experts les plus pointus dans les domaines du sol, de l'air, de l'eau, de la santé, de l'énergie et d'autres disciplines complémentaires.

Grâce à une approche rigoureuse et éprouvée, elle mène chaque jour à bon terme le pilotage des projets les plus complexes.

SPAQuE travaille tant pour les clients privés que publics. Pour la Wallonie, la société est l'acteur du redéploiement socio-économique reconnu dans :

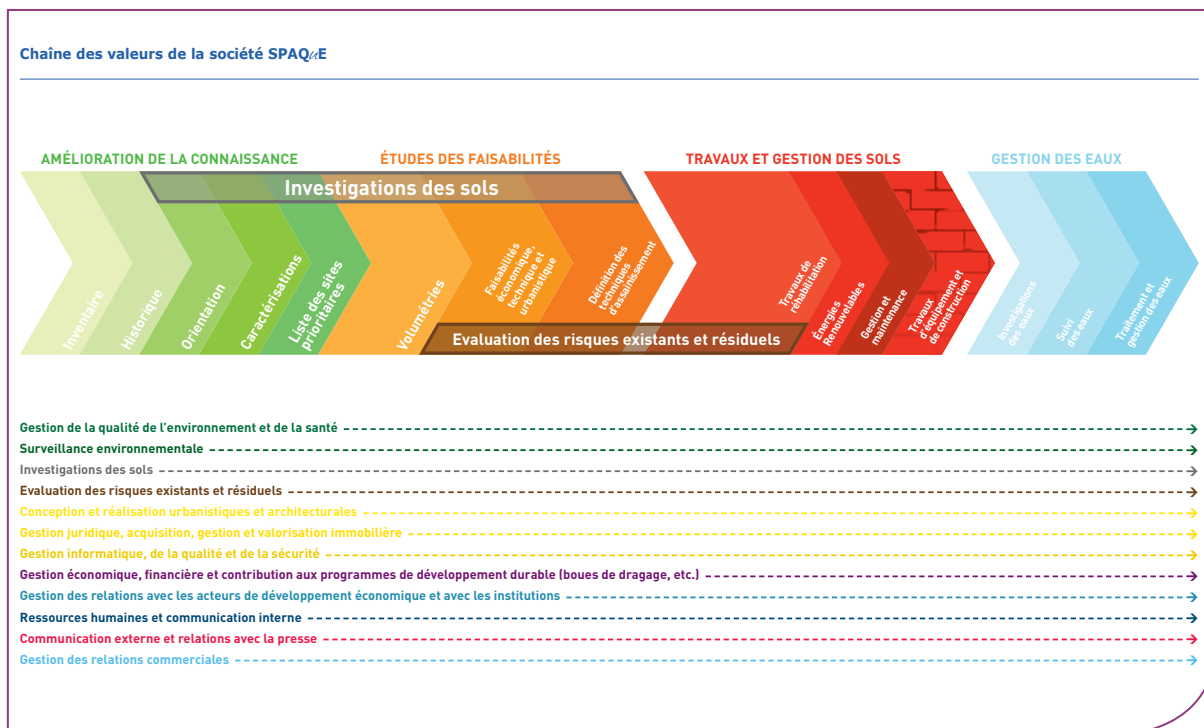
- l'amélioration de la connaissance des sites pollués ;
- les études des faisabilités économique, technique et urbanistique des sites pollués ;
- la conception et la réalisation des travaux de réhabilitation des sites pollués et de construction ;
- la gestion des eaux.

Engagements

Les engagements de la société SPAQuE en termes de culture d'entreprise sont :

- l'Initiative
- l'Intégrité
- l'Autonomie
- la Qualité du travail
- l'Esprit d'équipe

Chaîne des valeurs



Chaîne des valeurs

La chaîne des valeurs de la société énumère, de manière séquentielle, les activités scientifiques et techniques de notre chaîne de production, tout en intégrant les autres activités scientifiques et techniques transversales. Ensemble, elles permettent d'optimiser une réhabilitation en se fondant sur l'expertise et sur la connaissance.

Règle cardinale

« Seule l'expertise scientifique guide les décisions et les orientations de SPAQ_UE. »

Conseil d'administration

Monsieur [Vincent BOURLARD](#)
Président

Monsieur [Philippe ADAM](#)
Administrateur Directeur

Monsieur [Marc DARVILLE](#)
Administrateur

Monsieur [Alain DE ROOVER](#)
Administrateur

Madame [Elisabeth GERARD](#)
Administrateur

Monsieur [Didier HELLIN](#)
Administrateur

Madame [Isabelle JEURISSEN](#)
Administrateur

Monsieur [Philippe KNAEPEN](#)
Administrateur (jusqu'en juin 2014)

Monsieur [Eric PONCIN](#)
Vice-Président

Madame [Diana NIKOLIC](#)
Administrateur

Monsieur [Jean-François RAVONE](#)
Administrateur

Monsieur [Emmanuel SERUSIAUX](#)
Administrateur

Madame [Valérie VERZELE](#)
Administrateur

Madame [Coralie VIAL](#)
Administrateur

Monsieur [Arnaud LAMY](#)
Commissaire du Gouvernement wallon
(jusqu'en décembre 2014)

Madame [Julie PATTE](#)
Commissaire du Gouvernement wallon
(jusqu'en juillet 2014)

Secrétaire : Monsieur [Pol JACQUEMART](#)

Comité d'orientation

Monsieur [Vincent BOURLARD](#)
Président

Monsieur [Philippe ADAM](#)
Administrateur Directeur

Monsieur [Fernand ANTONIOLI](#)
Expert CSC

Monsieur [Marc BECKER](#)
Secrétaire national CSC

Madame [Françoise BERNARD](#)
Secrétaire générale adjointe SETca

Monsieur [Thierry BODSON](#)
Secrétaire général FGTB wallonne

Monsieur [Eric PONCIN](#)
Vice-Président

Monsieur [Dominique LINOTTE](#)
Permanent interprofessionnel CSC
Liège-Huy-Waremme

Monsieur [Michel MATHY](#)
Directeur FGFB Wallonie

Monsieur [Robert VERTENUEIL](#)
Centrale Générale FGFB

Secrétaire : Madame [Josée PIRSON](#)

Comité de direction

Monsieur [Vincent BOURLARD](#)
Président

Monsieur [Philippe ADAM](#)
Administrateur Directeur

Monsieur [Eric PONCIN](#)
Vice-Président

Invité : Monsieur [Pol JACQUEMART](#)
Operations manager

Secrétaire : Madame [Josée PIRSON](#)

Structure

Comité de direction

V. BOURLARD, Président
E. PONCIN, Vice-Président
Ph. ADAM, Administrateur Directeur

Invité : P. JACQUEMART

Direction des départements techniques, du service technico-commercial et des services spécifiques

P. JACQUEMART
Service technico-commercial
C. Neculau

Département de la gestion urbanistique, juridique, immobilière et de l'informatique

S. al ASSOUAD
Service de la gestion juridique, immobilière et documentaire
E. Colla
Service de la gestion des réseaux informatiques
J.-L. Loward
Service géomatique, urbanisme et architecture

Département de l'amélioration de la connaissance des sites pollués et des études des faisabilités

Ph. SCAUFLAIRE
F. Maquet
Service de l'amélioration de la connaissance des sites potentiellement pollués
Ph. Tomsin
Service des investigations des sols
S. Kalbusch
J.-D. Schenkelaars
D. Léonard
Service de l'étude des impacts des sites pollués sur la santé et de la surveillance environnementale
P. Duquesne

Département financier : achats, comptabilité et études économiques

P. EYEN
Service des achats et des études économiques
S. Stevenart

Département des investigations, du suivi du traitement et de la gestion des eaux des sites pollués

A. LOX
Service des relations avec les acteurs de développement économique et les institutions
A. Lox

Service de la communication externe et des relations avec la presse

J.-F. Delière

Département de la conception et de la réalisation des travaux de réhabilitation, d'équipement et de construction et de la gestion des sites réhabilités

Ph. THIRY
Th. Namèche
Service des travaux
V. Lansival
Services des travaux et de la maintenance
E. Guerlot
Service de l'évaluation des risques
M. Jailler

Membres du personnel



Philippe ADAM



Sophie al ASSOUAD



Jöran BEEKKERK
VAN RUTH



Hakim BEJAOU



André BELBOOM



Alexandre BERNIER



Didier BOON



Alain BOURGUIGNON



Pierre BRICTEUX



Caroline CHARLIER



Thomas CHRISTOPHE



Emmanuel COLLA



Christophe COLLETTE



Sébastien CONSTANT



Didier DAMHAUT



Francine DANHIER



Maïté DASTHY



Nadia DE GASPERIN



Vincent de LAME



Yvon DE PAUW



Léon DECAMP



Carinne DECHAMBRE



Jean-Frédéric
DELIEGE



Eric DELREUX



Sylviane DELVAUX



Pierre DENGIS



Pierrette DESCAMPS



Jean-Claude
DESPONTIN



Cédric DI CINTIO



Esméralda
DOMINGUEZ



Patricia DUQUESNE



Sana el OUALIDI



Virginie EVRARD



Pierre EYEN



Stéphane FLAMENT



Antonio FORTUNATO



Sandrine GERLACHE



Gilles GOSSELET



Eddy GUERLOT



Pol JACQUEMART



Marie JAILLER



Frédéric JAMAR



Annick JASPAR



Serge KALBUSCH



Sébastien KISS



Céline KLUTEN



Virginie LANSIVAL



Maud LE BEL



Julie LECLERCQ



Charlotte LENOIR



Delphine LEONARD



Adrien LOIACONO



Martine L00



Jean-Louis LOWARD



André LOX



Patrick MACHIELS



Giovanna MANCUSO



Fabienne MAQUET



Philippe MATHIEU



Soline MOURMANT



Patrice MUIT



Thierry NAMECHE



Claudia NECULAU



Fabienne NEUVILLE



Carole PAILLOT



Josée PIRSON



Marta POPOVA



Sébastien RABOLLI



Dimitri RECLAIRE



Raoul REQUENA



Carol SACCARO



Philippe SCAUFLAIRE



Jean-Damien
SCHENKELAARS



Jean-Yves SLANGEN



Joëlle SLUSE



Pierrette SPITS



Stéphanie
STEVENART



Christel TALBOT



Michaël THIRY



Philippe THIRY



Philippe TOMSIN



Eric VANDENBERGHE



Carole VOLON



Daniel VOS



Samuel
WILDEMEERSCH



Louis ZUBIAUR

« Etablissements Balteau » à Liège
La construction par la SPI de la « Design Station » sur le site progressé. Réhabilité en 2013 par SPAQ&E, ce site proche de la gare TGV Liège-Guillemins accueillera également un « espace entreprises » ainsi que des logements construits par la Ville de Liège.



PARTIE 2

SPAQuE, acteur du développement économique et durable de la Wallonie

Depuis maintenant 15 ans, SPAQuE est un acteur incontournable des programmations FEDER en matière de réhabilitation de friches industrielles polluées. A l'occasion des deux programmations qui ont couvert cette période, nous avons dépollué 32 sites, ce qui représente 750 hectares de sites réhabilités rendus à l'économie wallonne.

Sur ces sites se sont, notamment, implantés le Liège Science Park, le Polygone de l'eau à Verviers, l'espace aquatique Le Point d'eau à La Louvière, l'administration provinciale de l'enseignement du Hainaut à Mons, l'entreprise SEDISOL à Farciennes, tandis que d'autres sites connaissent de grands projets tels La Strada à La Louvière, Gastronomica à Seraing ou les ateliers du futur tram liégeois à Bressoux.

Forte de ce bilan, SPAQuE s'est donc vu confier la réhabilitation de 21 nouvelles friches industrielles polluées dans le cadre de la nouvelle programmation FEDER 2014-2020. Pour 5 de ces friches, SPAQuE est chef de file du projet au travers de sa filiale GePART avec, pour partenaires, IDEA, le Port autonome de Charleroi et la SPI. Pour les autres, SPAQuE travaille en partenariat avec la SPI, IGRETEC et IDEA, ainsi que les Villes et communes de Charleroi, Sambreville, La Louvière et Pont-à-Celles. On trouvera dans les pages qui suivent des informations plus complètes sur cette nouvelle programmation. Pour chaque site, le montant affecté à la réhabilitation découle de la décision du gouvernement wallon du 21 mai 2015. Certains des projets exposés ne sont pas complètement déterminés et pourront encore évoluer.

Sont également passés en revue les chantiers de réhabilitation récemment terminés et ceux sur lesquels les travaux de dépollution sont toujours en cours, de même que sont publiés les tableaux des états d'avancement pour chacune des sources de financement de SPAQuE : Plan Marshall, Plan Marshall 2.vert, FEDER 2007-2014 et contrat de gestion.

FONDS EUROPEENS FEDER

| 2000-2006 | 2007-2014 |
|---|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> • 31 sites réhabilités • 796 hectares | |
| <h3>PROGRAMMATION 2014-2020</h3> <ul style="list-style-type: none"> • 20 projets • 21 sites à réhabiliter • 152 hectares | |

La Louvière : ZAE IDEA - « Magna Park »

Chef de file : GePART / SPAQ_{UE}

Partenaire : IDEA

La « ZAE Magna Park » est située au nord-est de la Ville de La Louvière, à la jonction des autoroutes E19 et E42. La zone d'intervention est délimitée par le canal du Centre (ancien et nouveau).

Le site est constitué d'anciens terrains de la société sidérurgique Gustave Boël pour la mise en dépôt de laitier sidérurgique.

Les premières investigations des sols montrent des contaminations notamment en métaux lourds, en hydrocarbures cycliques et en hydrocarbures pétroliers. Les eaux souterraines sont également potentiellement impactées par ces mêmes familles de contaminants auxquelles s'ajoutent les BTEX, les cyanures et les phénols.

Après des investigations des sols suivies d'un chantier d'assainissement, une surface de 23,90 hectares sera libérée pour l'activité économique.

Le budget affecté à la réhabilitation est de 4.330.205 €.



La Louvière : ZAE IDEA - « Garocentre Trimodal »

Chef de file : GePART / SPAQ_{UE}

Partenaire : IDEA

Le site est situé au nord-est de la Ville de La Louvière, à la jonction des autoroutes E19 et E42. Il est délimité par le canal du Centre et bénéficie d'un accès au terminal trimodal.

La zone d'intervention est constituée d'anciens terrains de la société sidérurgique Gustave Boël utilisés pour la mise en dépôt de laitier sidérurgique.

Une première campagne d'investigations des sols a révélé la présence de métaux lourds, d'hydrocarbures cycliques et d'hydrocarbures pétroliers, les eaux souterraines étant impactées par les métaux lourds.

La réhabilitation du site dégagera une surface de 14 hectares pour de l'activité économique, notamment de type logistique.

Le budget affecté à la réhabilitation est de 2.626.503 €.



Charleroi : ZAE PAC - « Lumat »

Chef de file : GePART / SPAQuE

Partenaire : PAC (Port autonome de Charleroi)

Le site « Lumat » est situé à Montignies-sur-Sambre, sur l'entité de la Ville de Charleroi, en bordure de la Sambre (rive gauche).

Ce site a été principalement occupé par une aciérie de 1968 à 1986. Vers 2004-2005, il est réaménagé pour accueillir des PME.

De récentes investigations des sols ont révélé une contamination en métaux lourds et hydrocarbures cycliques.

La réhabilitation du site, par la mise en œuvre des investigations des sols suivies d'un chantier d'assainissement et de sécurisation géotechnique, permettra de rendre 4,77 hectares de terrains compatibles avec le développement de PME.

Montant affecté à la réhabilitation : 5.686.119 €.



Engis : ZAE SPI - « Cegram »

Chef de file : GePART / SPAQuE

Partenaire : SPI

Situé sur la commune d'Engis, en bordure immédiate de la Meuse (rive droite) et de la route nationale N90 reliant Liège à Huy, le site est intégré à l'éco-zoning d'Hermalle-sous-Huy géré par la SPI.

De 1972 à 1999, l'usine Cegram fabrique des électrodes en graphite pour fours électriques. Cette activité laisse suspecter des pollutions par les métaux lourds et les hydrocarbures pétroliers.

Le programme de réhabilitation débutera par un audit technique du bâti existant avant déconstruction des bâtiments.

Après les investigations des sols, les travaux de réhabilitation et de sécurisation géotechnique dégageront une surface de 11,35 hectares. Cet assainissement permettra d'accueillir de nouveaux investisseurs sur l'éco-zoning.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 2.284.000 €.



Liège : ZAE SPI - « Horloz »

Chef de file : GePART / SPAQuE

Partenaire : SPI

La zone d'intervention est située sur l'ancienne commune de Sclessin (Ville de Liège). Il s'agit d'un ancien crassier présentant un relief marqué sur l'essentiel de sa superficie.

Dans sa partie sud, il est probablement constitué de déchets et de scories provenant de l'industrie sidérurgique voisine.

Des pollutions diverses sont suspectées dont, notamment, des métaux lourds, des sulfates, des sulfures, des cyanures, des hydrocarbures cycliques, des hydrocarbures pétroliers et certains composés chlorés. Les eaux souterraines pourraient également être impactées par ces polluants.

Les investigations des sols seront suivies du chantier d'assainissement qui libérera ainsi une surface de 3,69 hectares, permettant d'y inscrire une voirie d'accès à la zone d'activités économiques, qui doit se développer sur l'ancien site de Chimeuse réhabilité par SPAQuE.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 2.852.798 €.



Charleroi Porte ouest : création d'un pôle d'activités économiques urbain - « AMS Nord »

Chef de file : IGRETEC / SPAQ_{UE} bénéficiaire

Le site se situe entre la N90 reliant Charleroi à Mons (au nord) et la Sambre (au sud). À l'ouest, il jouxte le terrier n°19 du Bois du Hameau et, à l'est, un bassin de virement pour péniches.

Dès 1830, le site a accueilli un complexe sidérurgique (hauts-fourneaux, cokerie et usine à sous-produits). En 1984, les structures hors sol ont été démantelées.

Les investigations des sols révèlent de fortes contaminations en métaux lourds, hydrocarbures cycliques et hydrocarbures pétroliers. Les eaux souterraines présentent le même type de contaminations.

Cette réhabilitation permettra de dégager une surface de 2,72 hectares afin de construire une voirie de désenclavement et un pont de liaison entre les zones d'activités économiques et la zone portuaire, situées de part et d'autre de la Sambre.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 4.368.800 €.



Requalification 2020 de la Vallée sérésienne : Boulevard urbain est - « Ateliers centraux »

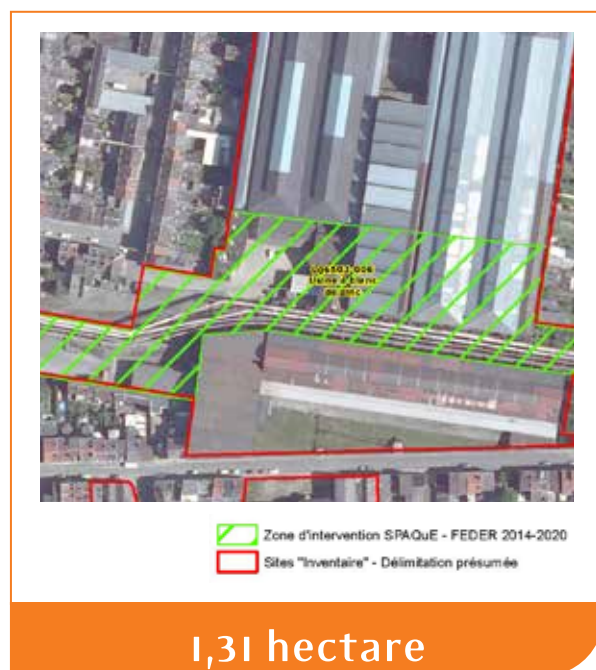
Chef de file : Ville de Seraing / SPAQ_{UE} bénéficiaire

Le site est inclus dans le pâté formé par les rues Ferdinand Nicolay, de l'Enseignement, des Champs du Mont et de Bonnelles à Seraing. Il a été occupé par des bâtiments industriels : usine de fabrication de blanc de zinc, ateliers centraux de Cockerill (construction mécanique générale), bâtiment réservé à la construction de locomotives.

Des pollutions en métaux lourds et par les hydrocarbures pétroliers sont suspectées.

Un audit technique du bâti existant sera réalisé avant déconstruction. Ensuite, à l'issue des investigations des sols, les travaux de réhabilitation seront effectués afin de dégager une surface de 1,31 hectare. Ceci permettra de poursuivre la construction, sur son tronçon est, du Boulevard urbain inscrit dans le Master plan de la Ville de Seraing.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 1.982.000 €.



Charleroi District créatif : Assainissement des chancres du cœur urbain - « Centre de Congrès » et « Verrerie de l'Ancre »

Chef de file : Ville de Charleroi / SPAQ_{UE} bénéficiaire

La zone d'intervention dite « Centre de congrès » est située au nord-est du Palais des expositions, sur d'anciennes fortifications ainsi que sur une zone de remblais houillers, verriers ou d'immondices. Le site « Verrerie de l'Ancre », au nord-ouest du PEX, longe le R9 et la voie ferrée.

Différents polluants peuvent être suspectés : métaux lourds, cyanures, hydrocarbures cycliques et hydrocarbures pétroliers.

La réhabilitation du site par la mise en œuvre des investigations des sols, suivies du chantier d'assainissement, dégagera une surface de 0,64 hectare afin de créer un Centre de congrès de 6.000 m² et une bretelle d'accès depuis les parkings du hall des expositions vers le ring R9.



Le montant affecté à la réhabilitation s'élève à 2.957.500 €.



Centre de Congrès



Verrerie de l'Ancre

 Zone d'intervention SPAQuE - FEDER 2014-2020
 Sites "inventaire" - Délimitation présumée

0,64 hectare

Colfontaine - « Les Vanneaux »

Chef de file : IDEA / SPAQuE bénéficiaire

Vaste terrain, sis entre la rue du Pont d'Arcole (au sud) et la N550 reliant Mons à Dour (au nord), il voisine avec une ZAE (au nord) implantée à l'emplacement de l'ancien charbonnage d'Hornu et Wasmes. Ce dernier, exploité depuis 1835, a vu ses puits n°3 et 5 dits « des Vanneaux » cesser leurs activités en 1957.

Vu ce contexte historique, des contaminations en métaux lourds, en hydrocarbures cycliques et hydrocarbures pétroliers sont suspectées.

L'assainissement du site permettra d'y développer un projet mixte de services, de petites activités économiques, de commerces, un espace de rencontre et une zone verte.

La réhabilitation débutera par un audit technique de l'espace bâti existant (avant son éventuelle déconstruction) et sera suivie par des investigations des sols. Les travaux de réhabilitation permettront de dégager une surface de 2,59 hectares.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 1.000.000 €.



Liège Ville en transition : écoquartier - « Coronmeuse »

Chef de file : Ville de Liège / SPAQuE bénéficiaire

Le site de « Coronmeuse » est situé au confluent de la Meuse et du canal Albert, à la limite nord de la Ville de Liège avec la localité de Herstal.

Il a accueilli plusieurs activités et son relief a été modifié par le percement du canal Albert et l'apport de remblais.

Une étude d'orientation des sols a mis en évidence des contaminations en métaux lourds et en hydrocarbures cycliques réparties de manière homogène sur l'ensemble de la zone. Des contaminations ponctuelles en hydrocarbures cycliques, hydrocarbures pétroliers, BTEX et solvants chlorés sont également observées.

Les travaux d'assainissement concerneront la dépollution ciblée des sols par excavation ou décontamination ainsi que la dépollution et le dragage de la darse.

L'assainissement de ces 26,60 hectares permettra d'y aménager un écoquartier.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 5.845.000 €.



Pont-à-Celles : redynamisation urbaine de l'arsenal et du castellum - « Arsenal SNCB »

Chef de file : commune de Pont-à-Celles / SPAQ_{UE} bénéficiaire

Le site de l'ancien arsenal SNCB est implanté au centre du territoire de la commune de Pont-à-Celles.

La zone d'intervention se focalise autour des bâtiments cernés par la rue de l'Arsenal, la place des Forges, la rue de la Tournerie et la rue du Grand Plateau.

Les premières investigations des sols révèlent une contamination en métaux lourds, en hydrocarbures cycliques et en hydrocarbures pétroliers.

Le chantier d'assainissement sera précédé des investigations des sols et dégagera une surface de 3,88 hectares pour permettre la création d'une zone de parking de délestage, d'une place centrale publique, d'une passerelle piétonne, d'un centre culturel, de surfaces commerciales et de logements dans le cadre de la rénovation urbaine.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 4.817.000 €.



Frameries : Cœur du Hainaut 2025 - Zone d'activité économique - « Probeldhom »

Chef de file : IDEA / SPAQ_{UE} bénéficiaire

La zone d'intervention est située à l'angle des rues de la Commanderie et Bois Bourdon, à Frameries.

Le site est occupé, dès 1908, par une houillère, une cokerie et une fabrique de sous-produits. Les installations sont démolies en 1942. En 1958, la Société Coopérative Probeldhom y installe une usine pilote de carbonisation à basse température.

Au vu des activités historiques, des pollutions par les métaux lourds, les hydrocarbures cycliques, les hydrocarbures pétroliers et les cyanures sont suspectées.

Après des investigations des sols, le chantier d'assainissement et de sécurisation géotechnique dégagera une surface de 3,95 hectares.

La commune, en partenariat avec l'IDEA, souhaite y développer de nouvelles activités économiques durables et porteuses d'emploi pour renforcer l'attractivité du territoire.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 5.364.500 €.



Mons : Master plan Haine - « Grands Prés »

Chef de file : IDEA / SPAQuE bénéficiaire

Situé dans le quartier de la gare de Mons, le site est limité au nord et à l'ouest par une zone d'activité économique mixte et de grande distribution, au sud et à l'est, par le canal de dérivation de la Haine.

Il se trouve à l'emplacement de prés marécageux remblayés au XIX^e siècle pour y placer des voies ferrées. Un ancien dépôt pétrolier a occupé la partie sud-ouest du site.

Différents types de polluants sont suspectés : métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et hydrocarbures pétroliers.

La réhabilitation débutera, après déboisement, par des investigations des sols avant la réalisation d'un chantier d'assainissement. La surface de 1,61 hectare ainsi dégagée accueillera un parc public de promenade et de liaison entre la nouvelle gare de Mons et le site commercial des Grands Prés.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 1.506.000 €.



Liège, Vallée de la Vesdre : revitalisation urbaine – « LBP » (ex-Cuivre et Zinc)

Chef de file : SPI / SPAQuE bénéficiaire

Le site est intégré dans un tissu urbain dense avec de nombreuses maisons adjacentes. Au sud, il est jointif à la gare et à la ligne de chemin de fer reliant Liège à Verviers.

Au début du XIX^e siècle, un laminoir hydraulique y est installé. Par la suite, les installations sont agrandies et modernisées pour devenir une usine métallurgique de cuivre et de zinc.

Une étude de caractérisation des sols et des volumétries montre que ce site est fortement contaminé en métaux lourds et en hydrocarbures pétroliers.

La précédente programmation FEDER a permis la déconstruction des infrastructures présentes et l'assainissement des zones les plus polluées. Le chantier complémentaire d'assainissement des sols et de sécurisation géotechnique dégagera une surface de 7,54 hectares. Le projet d'aménagement affecte la partie centrale du site en zone d'activité économique mixte.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 3.763.000 €.



Liège, développement du secteur MICE (Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions) - « Cour aux marchandises SNCB de Bressoux »

Chef de file : Ville de Liège / SPAQ_uE bénéficiaire

En mai 2008, le gouvernement wallon a approuvé le portefeuille de projets FEDER « Requalification des terrains entourant la gare de Bressoux à Liège » introduit par la SPI, en partenariat avec SPAQ_uE. Les travaux sur cette zone sont aujourd'hui en partie terminés.

La zone d'intervention de la présente programmation correspond à la partie nord-ouest du site « Cour aux marchandises SNCB de Bressoux ». Elle jouxte la rue de Droixhe au nord, la rue du Pré commun au sud et la place Louis de Geer à l'ouest.

Le site a été remblayé par des scories, cendrées, briquillons et remblais de terril sur une épaisseur de 4 mètres. Dans la zone d'intervention se trouvaient un dépôt de gaz propane, un dépôt de ferrailles et des hangars de stockage et de séchage à bois.

Les familles de polluants suivantes ont été identifiées : métaux lourds, hydrocarbures cycliques, hydrocarbures pétroliers et polychlorobiphényles. Des déchets contenant de l'amiante sont également répartis sur la surface du site.

La réhabilitation débutera par un audit technique de l'espace bâti, suivi de la déconstruction desdits bâtiments afin de permettre la réalisation des investigations des sols. Les travaux de réhabilitation seront alors menés, dégagant une surface de 1,28 hectare pour permettre la construction des nouveaux bâtiments de la Foire internationale de Liège (FIL).

Le montant affecté à la réhabilitation est de 2.755.000 €.



La Louvière : intermodalité - « Longtain - Contournement est »

Chef de file : Ville de La Louvière / SPAQzE bénéficiaire

Situé au nord-est du territoire de la Ville de La Louvière, entre l'A501 et la N535, le site est occupé depuis 1924 par les laminoirs de Longtain.

Vu les activités (laminage à chaud, profilage, soudure et laminage à froid) développées sur ce site, on peut suspecter les polluants suivants : métaux lourds, hydrocarbures cycliques et hydrocarbures pétroliers.

La réhabilitation débutera par un audit technique du bâti existant, suivi de la déconstruction des bâtiments afin de permettre la réalisation des investigations des sols. Ensuite, les travaux de réhabilitation et de sécurisation géotechnique seront menés afin de dégager une surface de 4,39 hectares. Cette surface permettra de réaliser une voirie participant au « Contournement est de La Louvière » ainsi qu'une zone de parking de délestage.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 3.164.087 €.



Sambreville, Incubation, Transition, Innovation (SITI) - « Produits chimiques d'Auvelais »

Chef de file : Ville de Sambreville / SPAQzE bénéficiaire

La zone d'intervention se trouve en bordure de la Sambre. Elle jouxte la voie ferrée Liège-Charleroi et une route rejoignant la N98.

Vers 1850, l'usine de la S.A. des Produits chimiques produit des acides, des chlorures, du sulfate, du minium de fer et de la potée de polissage des verres.

Les sols présentent des contaminations en métaux lourds, en hydrocarbures cycliques, en composés chlorés et en hydrocarbures pétroliers.

Le déroulement des actions est prévu en trois phases. La première consiste en un déboisement et une sécurisation géotechnique, la seconde en la concrétisation du projet pilote innovant « Phytosol » de la faculté Gembloux Agro-Biotech (ULg), la troisième en la réhabilitation du site proprement dit.

Une superficie de 5,32 hectares sera libérée pour accueillir une mixité de fonctions proche du centre-ville ainsi qu'un relais fluvial.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 3.387.000 €.



La Louvière : valorisation d'une grappe de friches industrielles au quartier du Bocage - « CCC »

Chef de file : Ville de La Louvière / SPAQuE bénéficiaire

Le site est situé à proximité immédiate du centre-ville, dans le quartier du Bocage, jadis industrialisé, en pleine évolution depuis quelques années.

Il couvre principalement l'emplacement de l'ancienne verrerie Houtart.

Une étude préliminaire montre une forte probabilité de pollution par les métaux lourds et les hydrocarbures cycliques. La présence d'hydrocarbures pétroliers est également suspectée.

La réhabilitation débutera par la réalisation d'un audit technique avant déconstruction des bâtiments. Ensuite, des investigations des sols seront menées pour déterminer les travaux de réhabilitation à effectuer en fonction du projet de redéploiement.

La surface de 2,56 hectares ainsi dégagée permettra d'ouvrir le quartier sur son environnement urbain et de participer au développement d'une micro-zone d'activités de loisirs.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 2.995.000 €.



Sambreville, Incubation, Transition, Innovation (SITI) - « Saint-Gobain - prison »

Chef de file : Ville de Sambreville / SPAQuE bénéficiaire

La zone d'intervention se trouve à l'emplacement des anciens bassins de décantation des Glaces nationales belges, société autrefois active dans la fabrication et la vente de toutes matières et produits se rattachant à l'industrie du verre.

Différents types de polluants peuvent être suspectés : métaux lourds (notamment de l'arsenic), hydrocarbures cycliques et hydrocarbures pétroliers. La qualité des eaux souterraines est susceptible d'être impactée par ces familles de polluants.

Après déboisement et un complément d'investigations des sols, le chantier d'assainissement sera réalisé. Sur cette surface de 8,95 hectares, la commune pourra accueillir un nouveau bâtiment pénitentiaire dans le cadre du « Master plan prisons » du gouvernement fédéral.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 3.471.000 €.



Verviers, Vallée de la Vesdre : revitalisation urbaine « Terrains de l'île Adam »

Chef de file : SPI / SPAQuE bénéficiaire

La zone d'intervention est située au sud-ouest de la Ville de Verviers, dans le quartier de l'île Adam, à proximité de l'autoroute E42 qui longe la bordure ouest du site.

Plusieurs industries actives dans le domaine textile ont été présentes sur ce site.

Les premières investigations révèlent des contaminations importantes des sols en métaux lourds et hydrocarbures cycliques. La présence de solvants chlorés n'est pas exclue.

La réhabilitation débutera par un audit technique du bâti existant avant la déconstruction des bâtiments. Puis, à l'issue des investigations des sols, les travaux de réhabilitation et de sécurisation géotechnique seront menés, dégageant ainsi une surface de 1,32 hectare.

La Ville souhaite y développer un projet de revitalisation urbaine.

Le montant affecté à la réhabilitation est de 500.000 €.



« Bonne-Espérance » à Sambreville
La réhabilitation des sols de ce site de
14,90 hectares est terminée.



Les chantiers

LBP - Chênée

La réhabilitation de ce site de 7,10 hectares financée par les Fonds européens FEDER a commencé en 2012, avec la déconstruction des anciennes infrastructures du site.

SPAQUE a ensuite procédé à la réhabilitation des sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures cycliques et hydrocarbures pétroliers.

En 2014, un noyau de pollution localisé au nord-est du site a été pris en charge.

A terme, la SPI pourrait y développer une zone d'activités économiques, une zone d'habitat et des parkings.



Charbonnage Sainte-Barbe de Ressaix - Binche

La réhabilitation de cet ancien charbonnage de 17,20 hectares a été achevée en novembre 2014.

Après avoir évacué les déchets présents sur le site en 2011, SPAQUE a procédé, en janvier 2014, à la réhabilitation des sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures cycliques, cyanures, hydrocarbures pétroliers et solvants chlorés : 90.000 tonnes de terres polluées ont été excavées.

Ces travaux, financés par les Fonds européens FEDER, devraient permettre une réaffectation du site en parc d'activités économiques.



Aéroport de Liège - Grâce-Hollogne

Afin de permettre l'extension de l'aéroport et l'implantation de PME, plusieurs zones ont fait l'objet de travaux sur ce site depuis 2010 : au nord sur la zone Plaine de Cubber, à l'ouest sur les zones Whisky et Stapol 4, à l'est sur la zone BOMA.

En 2014, SPAQ_{UE} a installé un dispositif de dépollution des sols par extraction de vapeur sur la STAPOL 4 (où se trouvaient les réservoirs à carburant de l'ancienne station-service). Le même dispositif a également été installé sur la zone « BOMA nord », où se trouvait aussi une ancienne station-service. Enfin, SPAQ_{UE} a entamé l'assainissement des sols sur la zone « Whisky ».



Cour aux marchandises SNCB de Bressoux - Liège

Depuis la fin de l'année 2014, la réhabilitation des sols est en cours sur ce site de 18,40 hectares.

Ces travaux, financés par les Fonds européens FEDER, concernent deux zones autrefois occupées par des ferrailleurs, contaminées en métaux lourds, PCB, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures cycliques et composés organochlorés.

Une fois réhabilité, le site accueillera la nouvelle Foire internationale de Liège (FIL), un parc d'activités économiques et le centre de maintenance du futur tram liégeois.



Décharge d'Erpion - Froidchapelle

Durant l'année 2013, SPAQ_{UE} a entamé le reprofilage du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Erpion, situé à Froidchapelle. Exploité durant près de 30 ans, ce CET a reçu plus de 800.000 m³ de déchets ménagers.

Ce reprofilage s'est poursuivi en 2014 : les anciens réseaux de dégazage et de pompage des lixiviats ont été démontés, le massif de déchets a été reprofilé et les puits de dégazage ont été réinstallés. Des terres valorisables ont été importées puis mises en forme sur le massif afin que le CET présente des pentes favorables à l'évacuation des eaux de ruissellement.

Le site sera définitivement réhabilité après une période transitoire de 7 ans. Sa post-gestion, quant à elle, durera plus de 30 ans.



Ateliers SNCB - Mons

La réhabilitation de ce site de 14,70 hectares, contaminé en métaux lourds, hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures cycliques, a débuté en 2011.

Deux zones ont déjà été réhabilitées : celle sur laquelle se dresse aujourd'hui le MICX (Mons International Congress Xperience) et celle accueillant l'hôtel Van der Valk.

Une dernière zone, sur laquelle seront construits des logements, est toujours en cours de réhabilitation.



Cokerie Flémalle - Liège/Flémalle

La réhabilitation de ce site de 7,50 hectares s'est achevée en 2013.

Jouissant d'une situation idéale, le site de l'ancienne cokerie accueillera prochainement la plate-forme logistique trimodale (rail-route-eau) du transporteur Frisaye. Les travaux ont d'ailleurs déjà commencé : depuis la fin de l'année 2014, SPAQ&E aménage une nouvelle voie de chemin de fer qui traversera le site de nord-ouest en est. Elle permettra, notamment, de rejoindre le hall de stockage de 12.500 m² de la plate-forme.

A l'initiative de la commune de Flémalle, des PME et des bureaux pourraient également être développés sur une partie du site.



Verrerie et Laminoirs de Jemappes - Mons

La réhabilitation de cette « grappe » a débuté en 2009.

En mars 2013, SPAQ&E a entamé les travaux d'assainissement de l'ancien parc à scraps et de la friche nord. Cette étape a été prolongée à la suite de la découverte d'une contamination importante en PCB et de la présence d'amiante libre.

Les travaux, financés par les Fonds européens FEDER, devraient être terminés à la fin de l'année 2015. L'IDEA envisage le développement d'un parc d'activités économiques dédiées au sport sur ce site de 16,9 hectares.



Aciérie Allard - Charleroi

A la fin de l'année 2014, SPAQ_{UE} a repris l'assainissement des zones non occupées de ce site de 24 hectares.

Les terres fortement polluées en métaux lourds, hydrocarbures cycliques, hydrocarbures pétroliers et composés organochlorés situées au sud et au centre du site ont été excavées puis évacuées en centres de traitement agréés. D'anciennes infrastructures ont également été déconstruites.

Après réhabilitation, des pistes devraient être aménagées sur le site, ainsi qu'une zone récréative et des espaces verts. Le pont traversant l'Eau d'Heure devrait être rénové. Enfin, la création d'un parc de panneaux photovoltaïques est à l'étude.



Bonne Espérance n°1 - Sambreville

La réhabilitation des sols de ce site de 14,90 hectares est terminée aujourd'hui.

Après avoir procédé à la déconstruction sélective de deux bâtiments et à l'évacuation de déchets épars, SPAQ_{UE} a excavé et évacué quelque 5.500 tonnes de terres contaminées en hydrocarbures.

SPAQ_{UE} a ensuite effectué les travaux d'aménagement de la future plate-forme industrielle prévue sur ce site.

Un reprofilage du site a été réalisé entre la rue de Bonne Espérance et la zone devant accueillir la dalle de quai de la plate-forme, qui permettra un accès direct à la Sambre.



Carcoke - Saint-Ghislain

Financée par le Plan Marshall, la réhabilitation de ce site extrêmement pollué se poursuit.

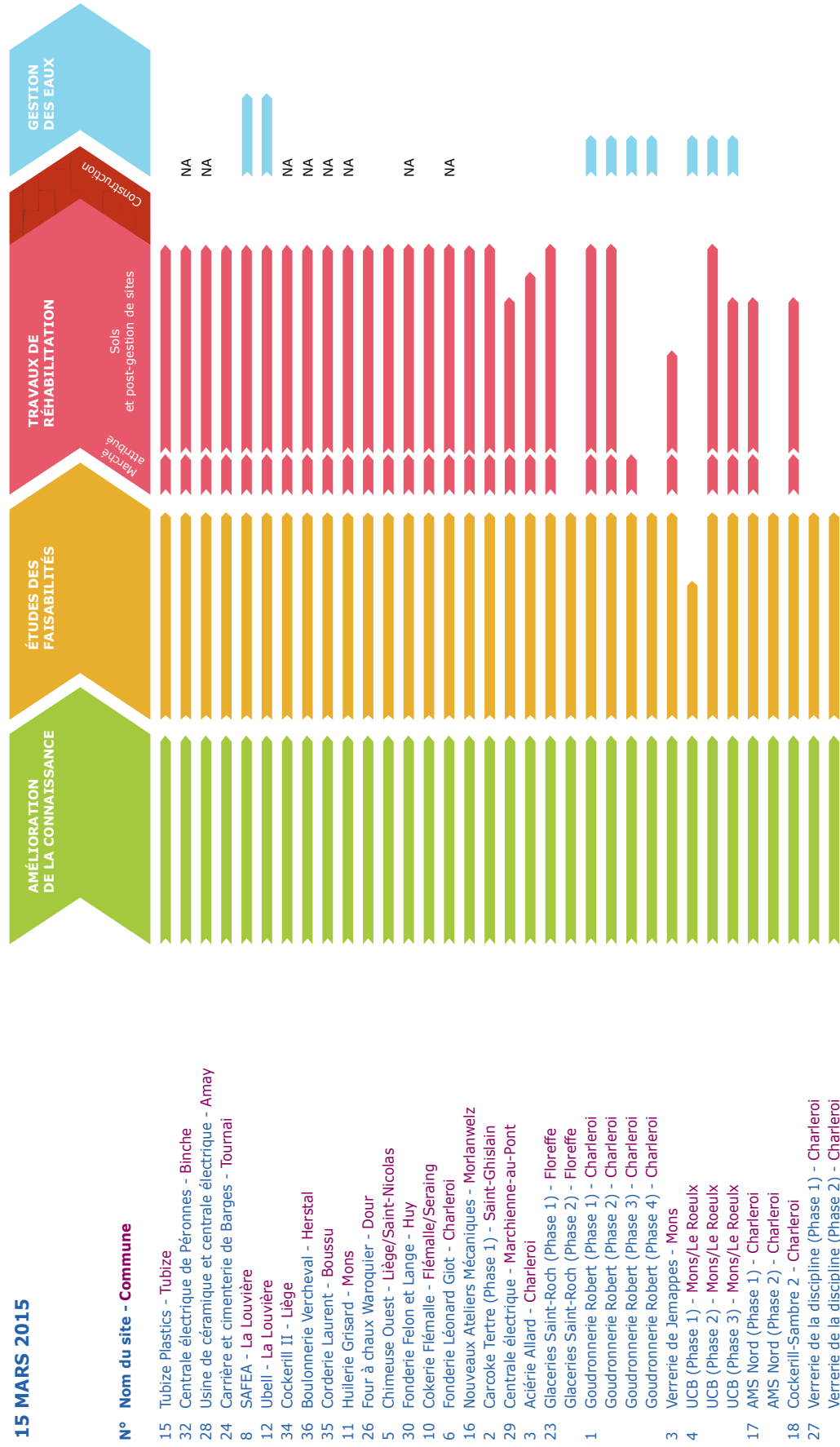
Les 33 hectares du site, sur lesquels se trouvait autrefois la plus grande cokerie de Belgique, devraient accueillir une zone d'activités économiques dans le cadre du projet d'éco-zoning Tertre-Hautrage-Villerot mené par l'IDEA.





Les travaux de réhabilitation du site « Carcoke » à Tertre se poursuivent.
Entamés en 2002, les travaux devraient bientôt se terminer pour laisser place à une zone d'activités économiques.

15 MARS 2015



Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du Plan Marshall 1

PLAN MARSHALL 1

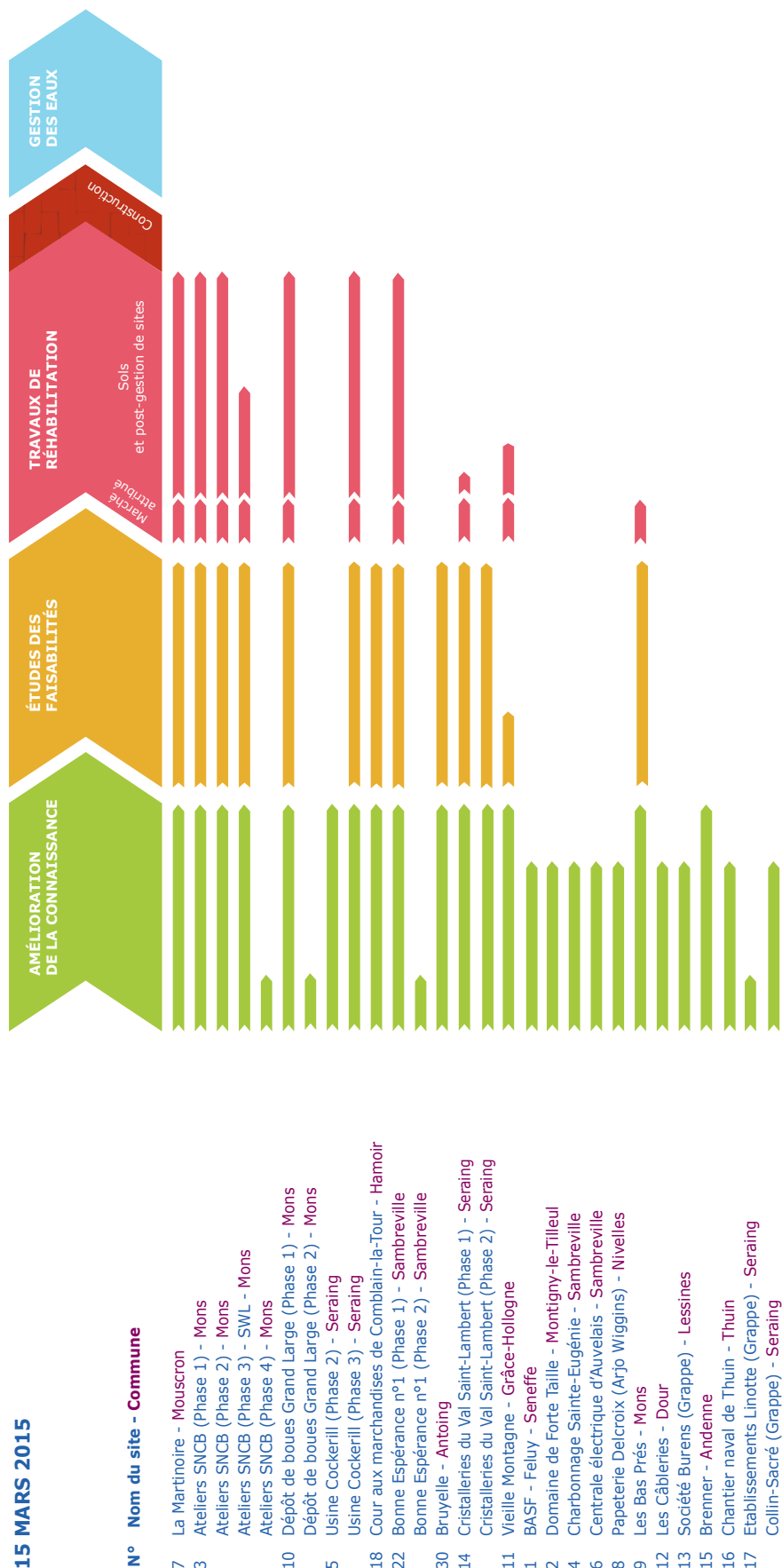
15 MARS 2015



Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du Plan Marshall 2.vert

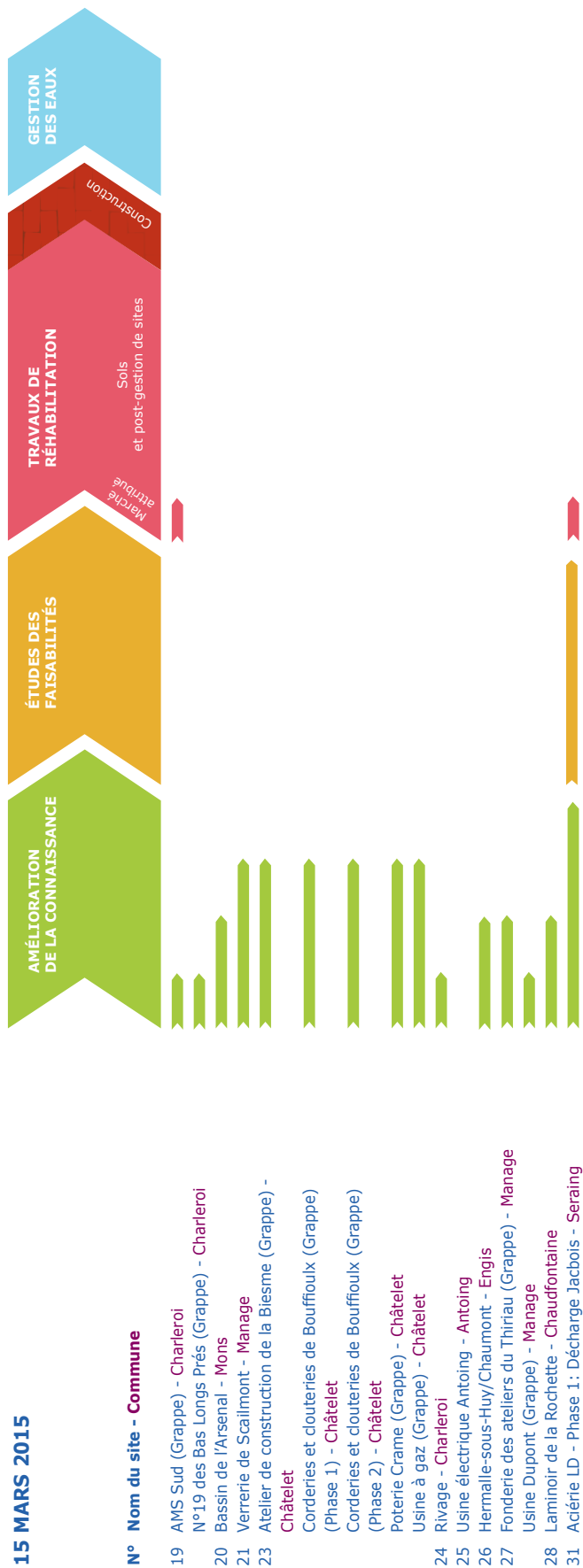
PLAN MARSHALL 2.VERT

15 MARS 2015



Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du Plan Marshall 2.vert

PLAN MARSHALL 2. VERT



15 MARS 2015

| N° | Nom du site - Commune | Évolution de l'avancement des sites | | | |
|----|---|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------|
| | | AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE | ÉTUDES DES FAISABILITÉS | TRAVAUX DE RÉHABILITATION | GESTION DES EAUX |
| 5 | Javel Lacroix - La Louvière | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 11 | Papeterie Godin - Marchin | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 12 | Bois Saint-Jean - Liège | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 15 | Charbonnage Saint-Jacques - Farciennes | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 16 | Grand Champs - Farciennes | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 20 | Usine Cockerill (Phase 1) - Seraing | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 7 | Charbonnage Saint-Louis - Charleroi | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 8 | Centrale électrique de Farciennes - Farciennes | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 3 | Charbonnage Sainte-Barbe (Phase 1) - Binche | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 4 | BOMA (Phase 1) - Charleroi ¹ | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| | BOMA - BPMN (Phase 2) - Charleroi | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 6 | Forges et Laminiers de Jemappes (Phase 1) - Mons | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| | Forges et Laminiers de Jemappes (Phase 2) - Mons ² | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 10 | LBP (Phase 1) - Liège ³ | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 14 | Boch Keramis - La Louvière | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 18 | Cour aux marchandises SNCB de Bressoux (Phase 1) - Liège | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 19 | Aérodrome militaire (Phase 1) - Grâce-Hollogne | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 21 | Aérodrome militaire (Phase 2) - Grâce-Hollogne ⁴ | ✓ | ✓ | ✓ | NA |
| 22 | Ancienne base Wing Tactique (Phase 1) - Grâce-Hollogne | ✓ | ✓ | ✓ | NA |

1 - Le site a été retiré du programme FEDER.

2 - La finalisation des travaux est prévue pour décembre 2015.

3 - La finalisation des travaux se fera via le programme FEDER 2014-2020.

4 - La finalisation des travaux se fera via le contrat de gestion (septembre 2016).

Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du contrat de gestion

CONTRAT DE GESTION

15 MARS 2015

Friches industrielles en
Investigations des sols

Corderie de Ligny - Charleroi
 Stockage Purfina - Châtelet
 N°1 Ferrand (Phase 1) - Dour
 Horiz n°3a - Liège
 Etablissements Balteau - Liège
 PRB - Doische
 Station-service de Mazée - Viroinval
 Station-service d'Oignies-en-Thiérache -
 Viroinval
 Les Sartis - Hensies
 Aérodrome militaire (Phases 1 et 2 -
 BOMA nord et BOMA sud) - Grâce-Hollogne
 Ancienne base Wing Tactique
 (Phase 1 - Zone Whisky) - Grâce-Hollogne
 Carcoke Terre (Phase 3 - Partie nord) -
 Saint-Ghislain
 Yorkshire - Saint-Ghislain
 LBP (dernière étape) - Liège
 Cabay-Jouret - La Louvière
 Boulonnerie Boël - La Louvière
 Moulin Dambot - Electrabel - La Louvière
 Centrale électrique de Quaregnon -
 Quaregnon

Friches industrielles en
Étude des faisabilités

Etablissements Balteau - Liège
 Station-service de Mazée - Viroinval
 Station-service d'Oignies-en-Thiérache -
 Viroinval
 Aérodrome militaire (Phases 1 et 2 -
 BOMA nord et BOMA sud) - Grâce-Hollogne
 Ancienne base Wing Tactique
 (Phase 1 - Zone Whisky) - Grâce-Hollogne
 Boulonnerie Boël - La Louvière
 Moulin Dambot - Electrabel - La Louvière
 Centrale électrique de Quaregnon -
 Quaregnon

Friches industrielles en
Réhabilitation

Stockage Purfina - Châtelet
 N°1 Ferrand (Phase 1) - Dour
 Etablissements Balteau - Liège
 Ancienne base Wing Tactique
 (Phase 1 - Zone Whisky) - Grâce-Hollogne
 Aérodrome militaire (Phase 1 -
 BOMA nord) - Grâce-Hollogne
 Cabay-Jouret - La Louvière
 Boulonnerie Boël - La Louvière
 Moulin Dambot - Electrabel - La Louvière
 Centrale électrique de Quaregnon -
 Quaregnon
 Cabay-Jouret - La Louvière

Friches industrielles en
Gestion des eaux

Stockage Purfina - Châtelet
 Carcoke Terre (Phase 3 - Partie nord) -
 Saint-Ghislain



« Cokerie Flémalle » à Liège/Flémalle
En 2014, SPAQ&E a entamé la construction
d'une nouvelle voie de chemin de fer qui
traverse le site de nord-ouest en est.



PARTIE 3

Les partenariats

Depuis de nombreuses années, SPAQÆE possède des participations dans des sociétés wallonnes actives dans le secteur de l'environnement. Elles travaillent dans le domaine de la collecte, du traitement et du recyclage de certains types de déchets. C'est le cas de RECYHOC, RECYLIEGE, RECYMEX et VALOREM dans lesquelles SPAQÆE détient plus de 25 % des parts pour le compte de la Région wallonne, tandis qu'elle détient 46,5 % de RECYNAM dans le même cadre.

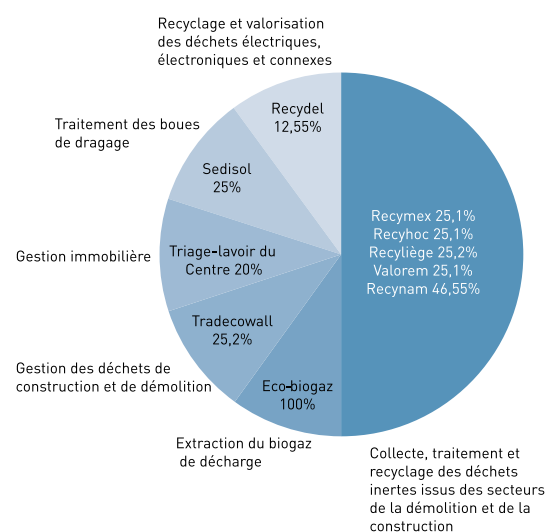
Des modifications sont intervenues dans cette structure de participations. SPAQÆE est désormais actionnaire à 100 % d'ECO-BIOGAZ, tandis que VALOTERRE dont elle détenait, directement, 11 % et, indirectement, 50 % des parts a été mise en liquidation.

Par ailleurs, SPAQÆE possède des parts dans l'entreprise SEDISOL, spécialisée dans le traitement des boues issues du dragage des voies navigables de Wallonie. Cette entreprise est directement concernée par le programme prioritaire du dragage des voies fluviales de Wallonie qui a pour objectif de draguer 450 kilomètres du réseau navigable et d'en retirer 2,3 millions de mètres cubes de sédiments.

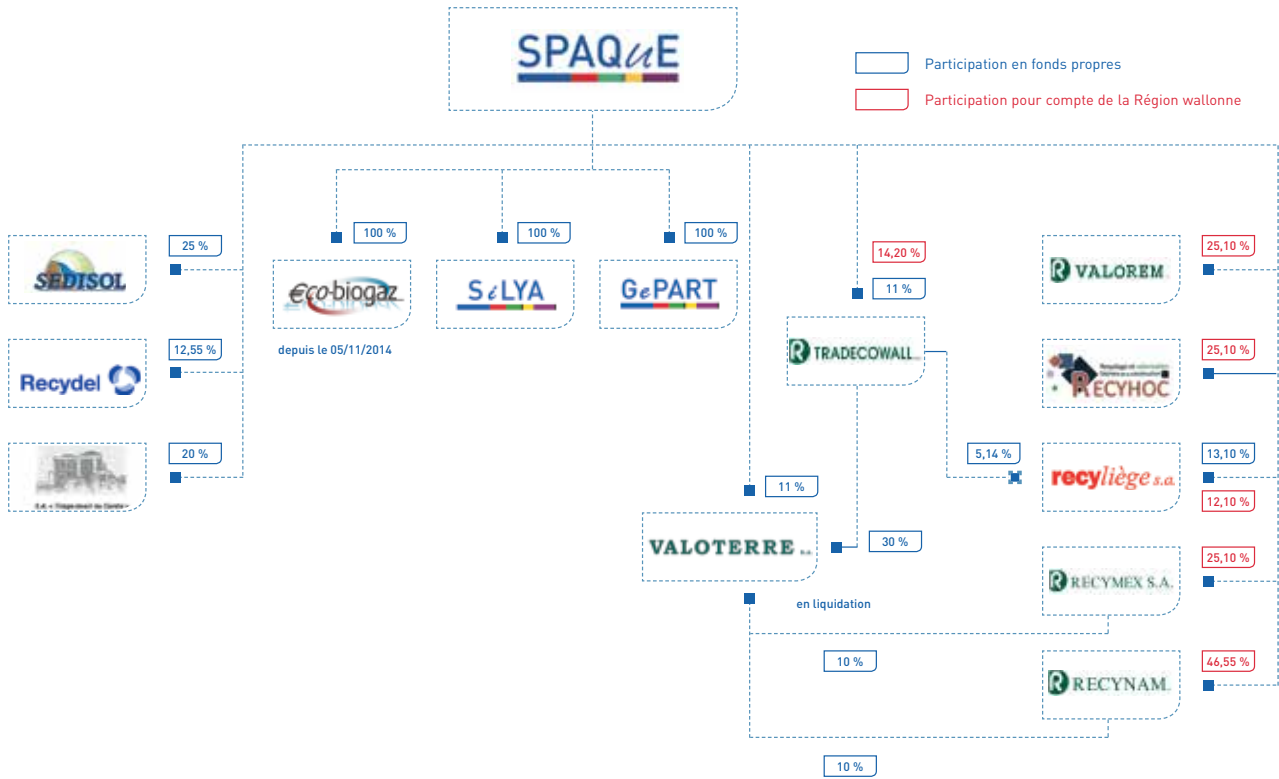
Enfin, SPAQÆE gère deux filiales, GePART et SiLYA, dont elle est actionnaire unique. C'est au travers de GePART qu'elle est impliquée dans la nouvelle programmation FEDER 2014-2020.

Dans les pages qui suivent, on trouvera de plus amples informations sur les activités de ces entreprises.

LES 10 PARTICIPATIONS DE SPAQÆE



Organigramme des sociétés participées et filiales



Les participations

RECYDEL SA

Rue Werihet, 72
4020 Wandre
BE0475885265



Activités

La société a pour objet la reprise, l'achat, la vente, le tri, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets d'équipements électriques, électroniques et connexes, en provenance des activités industrielles et ménagères, ainsi que les résidus résultant de l'activité de démantèlement.

Total Bilan 2014

6.785.386 €

Résultat 2014

- 552.022 €

Participation

SPAQUE: 12,55 %

RECYNAM SA

Rue du Tronquoy, 24
5380 Fernelmont
BE0455254355



Activités

RECYNAM est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne en mai 1995. La société prend en charge le stockage, le tri, le concassage et le criblage des déchets inertes issus des secteurs de la construction et de la démolition. Deux sites d'exploitation: le site de Lives-sur-Meuse et le site de regroupement de Wellin aux frontières de la province namuroise.

Total Bilan 2014

3.756.743 €

Résultat 2014

44.681 €

Participation

Région wallonne: 46,55 %

VALOTERRE SA

Rue du Tronquoy, 24
5380 Fernelmont
BE0881573612



Activités

Cette société réalise des opérations de recyclage, de valorisation et de réutilisation de terres et de matériaux de déblais sains ou décontaminés, provenant des activités de construction et de démolition, ainsi que la commercialisation de ses produits ou services.

Total Bilan 2014

354.307 €

Résultat 2014

5.174 €

Participation

SPAQUE: 11 % (en liquidation)

VALOREM SA

Rue des 3 Burettes, 65
1435 Mont-Saint-Guibert
BE0452656240



Activités

VALOREM est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne. VALOREM est un centre de recyclage de déchets inertes en provenance des activités de construction et de démolition. En 2005, un deuxième centre de recyclage a été mis en place à Chaumont-Gistoux.

Total Bilan 2014

1.901.872 €

Résultat 2014

51.015 €

Participation

Région wallonne: 25,10 %

Triage-lavoir du Centre SA

Rue de Nimy, 53
7000 Mons
BE0480753576



S.A. « Triage-lavoir du Centre »

Activités

La société a pour objet la réhabilitation du site du Triage-lavoir, dit « Lavoir du Centre », et plus spécialement sa restauration en vue de sa vente ultérieure ou de sa mise à disposition sous quelque forme que ce soit.

Total Bilan 2014

10.388.168 €

Résultat 2014

- 293.80 €

Participation

SPAQUE: 20 %

SEDISOL SA

Rue de Marcinnelle, 31
6000 Charleroi
BE0866053315



Activités

La société a pour objet toutes opérations qui, soit directement, soit indirectement, se rapportent à l'étude, la construction et l'exploitation sur le site du Dria à Farcienne, ou tout autre site situé en Wallonie, d'un centre de traitement de sédiments de dragage et de curage de catégorie B.

Total Bilan 2014
10.746.431 €

Résultat 2014
786.000 €

Participation
SPAQ/E: 25 %

RECYMEX SA

PI Ghlin Baudour Sud
Rue des Roseaux, 4
7331 Saint-Ghislain
BE0456821795



Activités

RECYMEX est une société mixte publique/privée créée en 1997 à l'initiative de la Région wallonne. RECYMEX est un centre de recyclage de déchets inertes situé en province de Hainaut.

Trois sites d'exploitation :

- site de Saint-Ghislain ;
- site de Châtelet ;
- site de Farcienne.

Total Bilan 2014
3.705.981 €

Résultat 2014
27.025 €

Participation
Région wallonne: 25,10 %

RECYHOC SA

Rue du Canon, 65
7536 Vaulx (Tournai)
BE0460867289



Activités

RECYHOC est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Wallonie. RECYHOC est un centre de recyclage de déchets inertes qui récupère ceux-ci et les recycle.

Total Bilan 2014
3.441.725 €

Résultat 2014
181.026 €

Participation
Région wallonne: 25,10 %

RECYLIEGE SA

Galerie de la Sauvenière, 5
4000 Liège
BE0455473297



Activités

RECYLIEGE est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne. RECYLIEGE est un centre de recyclage de déchets inertes qui récupère ceux-ci, les recycle et leur propose une seconde vie.

Cinq sites d'exploitation :

- site de Monsin ;
- site du Z.I. Plenesses ;
- site de Chatqueue ;
- site de Cerexhe-Heuseux ;
- site des Sablières du Rossart.

Total Bilan 2014
3.140.512 €

Résultat 2014
186.637 €

Participation
Région wallonne: 12,10 %
SPAQ/E : 13,10 %

TRADECOWALL SCRL

Rue du Tronquoy, 24
5380 Fernelmont
BE0443564964



Activités

TRADECOWALL (Traitement des déchets de la construction en Wallonie) a pour objet la collecte, le traitement et la vente de déchets de la construction en Wallonie et met en œuvre :

- des politiques de gestion des déchets de construction et de démolition produits en Région wallonne ;
- des solutions pratiques et fiables relatives à l'élimination des déchets inertes et des terres de déblai excédentaires provenant de chantiers de construction et de démolition ;
- des procédés et filières de valorisation de ces mêmes déchets.

Sept sites d'exploitation :

- site de Saint-Denis (Obourg) ;
- site de Grand-Leez ;
- site de Braine-le-Comte ;
- site de Fleurus ;
- site d'Oupeye ;
- site de Saint-Ghislain ;
- site de Bastogne ;
- site de Farcienne ;
- site de Maisières (Mons).

Total Bilan 2014
12.145.521 €

Résultat 2014
140.915 €

Participation
Région wallonne: 14,20 %
SPAQ/E : 11 %

Les filiales

ECO-BIOGAZ SA

Avenue J. Mermoz, 3
6041 Gosselies
BE0473771061



Activités

ECO-BIOGAZ a pour objet la commercialisation aux niveaux national et international d'un brevet détenu par SPAQ&E. Ce brevet porte sur un procédé d'extraction dynamique et automatisé du biogaz de décharge. Il permet, par la prise en compte des conditions atmosphériques de pression, de réduire sensiblement les pertes de biogaz tout en permettant une stabilisation de sa richesse en méthane.

Total Bilan 2014
131.299 €

Résultat 2014
- 4.878 €

Participation

SPAQ&E: 100 % depuis le 05/11/2014

SILYA SA

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège
BE0477985712



Activités

La société a pour objet la conduite, la maintenance et la télésurveillance de toutes installations de traitement de biogaz, de valorisation énergétique, de traitement des résidus d'exploitation, de décontamination et de monitoring pour le gaz, les liquides et les matières solides, ainsi que la gestion et la maintenance de toute installation de production d'énergie.

Total Bilan 2014
176.582 €

Résultat 2014
- 2.211 €

Actionnariat

SPAQ&E: 100 %

GePART SA

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège
BE0871229947



Activités

La société a pour objet la mise en œuvre des décisions d'intervention telles qu'arrêtées par son actionnariat dans des sociétés commerciales ou à forme commerciale, et la gestion des participations, obligations, avances ou intérêts que SPAQ&E, ou elle-même, détiennent ou viendraient à détenir.

La société a également pour objet toutes les activités liées à la réhabilitation des friches et décharges. En vue de la réalisation de son objet, la société peut accomplir toutes actions commerciales, industrielles, financières, immobilières ou mobilières nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet. La société peut recourir aux services de tiers et les charger de toutes opérations utiles à la réalisation de son objet et ses missions. Par convention du 30 juin 2010 avec la SPAQ&E, GePART est devenue bénéficiaire des Fonds européens FEDER et par conséquent opérateur unique pour l'exécution des études et travaux. La SPAQ&E agit comme sous-traitant de sa filiale.

Total Bilan 2014
34.514.660 €

Résultat 2014
71.466 €

Actionnariat

SPAQ&E: 100 %



« LBP » à Chênée

La réhabilitation du site, financée grâce aux Fonds européens FEDER, a débuté en 2012. La SPI envisage d'y développer une zone d'activités économiques, une zone d'habitat et des parkings.

PARTIE 4

SPAQÆ en chiffres

Le présent chapitre démarre par une synthèse du rapport d'évaluation. Ce rapport évalue chacune des activités menées par SPAQÆ en regard du contrat de gestion qui la lie à la Wallonie, des objectifs fixés dans son plan d'entreprise et du montant de ses dépenses. Précisons que ce document est élaboré en tenant compte des règles d'évaluation, le cas échéant adaptées, reprises dans le contrat de gestion qui prévoit une classification se référant à la chaîne des valeurs (publiée en page 8).

On retiendra de ce rapport d'évaluation qu'en 2014, SPAQÆ a réhabilité 357.710 m² de friches industrielles polluées et de décharges. Elle a ainsi finalisé, dans les délais, les réhabilitations financées par la programmation FEDER 2007-2014 remettant à disposition de l'économie wallonne 16 sites dépollués. Parallèlement, elle poursuivait, et achevait pour certains, la réhabilitation des sites inscrits au Plan Marshall et au Plan Marshall 2.vert.

Ce travail de réhabilitation a permis le développement de différents projets sur l'ensemble du territoire wallon : extension de Liège Airport, construction d'un Centre de Congrès, le MICX, d'un hôtel 4 étoiles et d'un parking, dans le quartier de la nouvelle gare de Mons, construction de la Design Station dans le quartier de la gare TGV Liège-Guillemins, construction de quais et de zones d'entreposage pour le Port autonome de Charleroi, etc.

Par ailleurs, en maîtrisant ses coûts – notamment grâce à une optimisation du processus d'investigation des sols et à un accroissement du niveau d'exigence des études de risques et du calcul des volumétries –, SPAQÆ a atteint les objectifs fixés dans le plan d'entreprise en ne dépassant globalement pas les budgets prévus pour les sites à réhabiliter.

Les comptes annuels de SPAQÆ sont, également, publiés dans ce chapitre, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes. Le résultat de l'exercice affiche un bénéfice qui diminue les pertes reportées après intégration du résultat. Ces pertes reportées représentent les annuités des emprunts liés au financement alternatif du Plan Marshall. La Région wallonne s'est engagée à couvrir ces pertes.

En octobre 2014, SPAQÆ a réduit son capital de 47.643.416,65 € à 30.121.059 € conformément au mécanisme de financement alternatif Sowafinal.

Le chapitre se clôture avec les différentes certifications dont SPAQÆ est titulaire.

BILAN RÉHABILITATION 2014

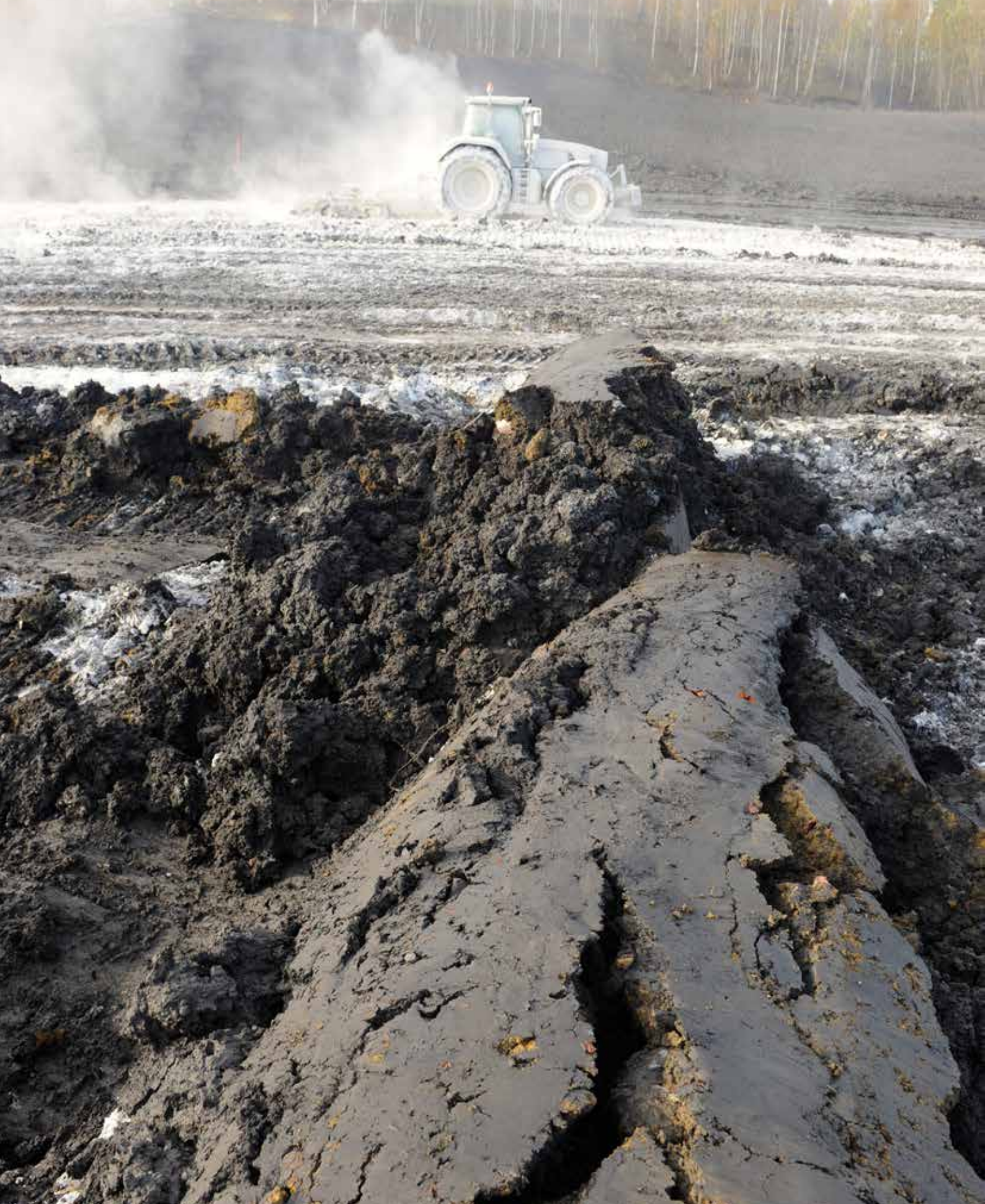
- 357.710 m² réhabilités
- 133,85 €/m²

PROGRAMMATION FEDER 2007-2014

FINALISÉE

- 16 friches réhabilitées
- 557 hectares rendus à l'économie

« Charbonnage Sainte-Barbe de Ressaix » à Binche
En 2014, SPAQ/E a procédé à l'assainissement
des sols contaminés du site.
90.000 tonnes de terres polluées ont été excavées.



Rapport d'évaluation – Synthèse

En maîtrisant ses coûts, SPAQzE a respecté les objectifs fixés dans le plan d'entreprise.

Pour l'exercice 2014, SPAQzE a dégagé une très légère plus-value de 6.050 €. Ce résultat positif montre que SPAQzE a respecté les objectifs fixés dans le cadre du plan d'entreprise en maîtrisant ses coûts et en ne dépensant pas plus d'argent que ce qui était prévu pour réaliser le travail envisagé.

En 2014, SPAQzE a réhabilité 357.710 m² de friches industrielles polluées et de décharges, ce qui représente 7 fois l'objectif qui lui est fixé dans le contrat de gestion qui la lie au gouvernement wallon. Elle a finalisé, dans les délais, les réhabilitations financées par la programmation FEDER 2007-2014, remettant ainsi à disposition de l'économie wallonne 16 sites dépollués. Parallèlement, elle poursuivait, et achevait pour certains, la réhabilitation des sites inscrits au Plan Marshall et au Plan Marshall 2.vert.



Inventaire des sites potentiellement pollués

L'activité d'inventaire des décharges ainsi que des friches et sites industriels potentiellement pollués consiste en l'identification précise de ces sites : recueil des premières données, visite sur place, intégration dans une base de données.

En 2014, un important travail a été effectué pour la préparation des dossiers de projets destinés à la programmation FEDER 2014-2020. Ces projets ont, ensuite, fait l'objet de prébilans historiques, prestations qui ne sont pas valorisées dans l'actuel plan d'entreprise. Il en est de même du traitement des demandes, toujours plus nombreuses, émanant de SPAQzE et de l'extérieur (communes, notaires, etc.).

L'évolution de l'objectif d'inventaire « exhaustif » vers un inventaire « support à l'intelligence territoriale » explique en grande partie l'évolution des coûts des actions dans cette activité. Ainsi, SPAQzE a réalisé 104 % de ses objectifs en termes de prestation avec une utilisation budgétaire de 215 %.



Historiques des activités sur les sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres

À l'issue des recherches et des visites de terrain, effectuées par les spécialistes de l'investigation historique et de l'histoire des procédés industriels qui composent le service des bilans historiques, un « planum » est remis aux responsables de l'investigation des sols. Ce document informatisé fondamental localise notamment, en plusieurs couches, l'ensemble des activités qui se sont succédé sur le site, les sources de pollutions potentielles, ainsi que les bâtiments et structures enterrées qui subsistent.

En 2014, plusieurs études historiques ont été initiées. Toutefois, les premières démarches d'un bilan historique sont peu valorisées. En les totalisant, on atteint seulement 1,09 équivalent site. Dès lors, SPAQzE n'a atteint que 7,2 % de ses objectifs avec une utilisation budgétaire de 15 %. Il faut, par ailleurs, noter qu'une grande partie des ressources humaines du service a été consacrée à un important travail de rencontre et d'information aux pouvoirs locaux.



Investigations des sols

Face au grand nombre de sites retenus pour une réhabilitation au travers des différentes sources de financement et en l'absence de nouvelle demande nécessitant la réalisation d'investigations des sols pour nourrir une prochaine programmation, SPAQzE a consacré ses moyens humains et financiers à la pleine réussite des actions concernant la programmation FEDER 2007-2014, le Plan Marshall et le contrat de gestion.

Dans ce cadre, il a été décidé de donner la priorité aux délais d'exécution. La stratégie a été d'avancer prioritairement sur les sites accessibles, au travers d'une approche plus globale, dite « approche combinée », en lieu et place d'un travail générant à chaque étape – orientation, caractérisation, volumétries – une ou plusieurs campagnes de prélèvements des sols. On réduit, ainsi, considérablement les délais d'exécution du processus devant aboutir aux travaux de réhabilitation du site.

Depuis 2012, un « gestionnaire unique » assure donc le suivi des études d'orientation et de caractérisation, les calculs des volumétries et les études des faisabilités économique, technique et urbanistique.

Voici en quoi consistent ces quatre étapes.

Investigations d'orientation

Après l'inventaire et l'historique des sites, le processus de réhabilitation se poursuit avec la mise en œuvre d'une étape plus technique appelée « investigations d'orientation ». L'objectif de ces investigations est d'acquérir un minimum d'informations analytiques concernant le niveau de contamination d'un site.

Investigations des caractérisations

Les sites dont la pollution est avérée au terme des investigations d'orientation sont engagés dans une phase d'identification de leurs impacts, appelée caractérisations environnementale et urbanistique. Finalement, ce travail confirmera, ou non, l'existence de pollutions et précisera la nature des polluants. Un « modèle conceptuel » provisoire du site sera alors disponible. Il s'agit, en simplifiant, d'une vue en 3D du site intégrant les données topographiques et géologiques, les sources de pollutions, les possibilités de migration de ces pollutions et les cibles potentielles.

Volumétries

Cette étape de la chaîne des valeurs consiste en la délimitation des pollutions recensées au terme de l'étape des caractérisations, en la réalisation d'une étude simplifiée des risques et en l'estimation volumétrique des zones de pollution.

Etudes des faisabilités

L'étude des faisabilités va s'attacher à choisir, en fonction de l'affectation future du site, la combinaison de techniques de réhabilitation qui offrira le meilleur rapport qualité-prix. Cette étude va faire appel à l'expertise et à la collaboration de plusieurs activités transversales : l'évaluation des risques, la géomatique, l'urbanisme, l'architecture et l'analyse financière.

La pratique des investigations des sols (qui regroupe donc ces quatre activités) ne permet plus de tirer des enseignements de type « coût du site » pour chacune de ces activités prises séparément.

L'investigation des sols se terminant avec l'étude des faisabilités, seuls les résultats atteints à ce

stade final permettent d'évaluer le bilan de SPAQZE en la matière. On retiendra que SPAQZE a finalisé ses investigations des sols sur 6,67 sites pour un coût moyen de 221.862 euros par site. Depuis 2012, année de la mise en place du gestionnaire unique, SPAQZE a donc augmenté d'environ 25 % ses prestations, tout en diminuant le coût par site de 33 %.



Surveillance environnementale

Tout site reconnu comme contaminé, qu'il soit à réhabiliter ou non, est suivi scientifiquement. Seul un monitoring adapté (surveillance environnementale) permet d'apporter l'assurance d'une gestion maîtrisée de la problématique initialement constatée. Par ailleurs, la surveillance environnementale prend en charge les sites réhabilités lorsqu'il faut, par exemple, assurer la surveillance d'une zone confinée.

En moyenne, SPAQZE a réalisé 100 % de ses objectifs en termes de prestations, mais avec une utilisation budgétaire de 106 %. La surveillance environnementale a, notamment, permis d'ajuster la gestion des eaux souterraines sur le site de l'ancienne décharge de Mellery.



Evaluation des risques existants

L'étude des risques évalue l'impact sur la santé humaine des polluants présents dans les sols et les eaux souterraines. Après une période de mise en œuvre et de rodage, la nécessité de cette nouvelle activité est désormais indiscutable. En prenant en compte le projet d'aménagement du site lors de la définition des objectifs d'assainissement, les études de risques permettent de diminuer le coût des réhabilitations.

En moyenne, SPAQZE a réalisé 20 % de ses objectifs en termes de prestations, mais avec une utilisation budgétaire de 60 %. Outre les évaluations détaillées des risques (EDR), le service prend également en charge la validation des évaluations simplifiées des risques (ESR) et des objectifs d'assainissement élaborés par le « gestionnaire unique ». Ces actions, consécutives à une réorganisation interne, ne sont pas valorisées dans le plan d'entreprise. Il apparaît, donc, nécessaire d'ajuster les objectifs liés à cette activité.



Evaluation des risques résiduels

Cette activité correspond à la dernière étape de la réhabilitation d'un site. Il s'agit de vérifier la conformité de la réhabilitation avec les objectifs de dépollution fixés lors de l'étude des faisabilités. L'évaluation des risques résiduels est nécessaire afin de confirmer la compatibilité du site avec son usage futur.

En 2014, le service n'a réalisé qu'une seule étude des risques résiduels. Cela s'explique par le fait qu'il a vu ses effectifs diminuer de moitié. Initiée en 2011, cette activité verra, dès 2015, un nouveau système de cotation de ses activités mis en œuvre de façon à mieux les valoriser. Par ailleurs, une personne expérimentée y a été engagée à temps plein.



Energies renouvelables et lutte contre le réchauffement climatique

L'objectif du service énergie est le développement et la concrétisation de projets d'énergies renouvelables ainsi que la prise en compte de l'impact direct des activités de SPAQZE sur l'environnement.

A partir de 2012, la diminution naturelle de la production de biogaz dans les décharges en post-gestion y a impacté la production de chaleur et d'électricité. Dès lors, l'outil de production d'électricité et de chaleur est progressivement adapté à la décroissance des décharges.

En 2014, SPAQZE a produit 2.152 MWh d'énergies renouvelables (chaleur, électricité, carburant) pour un coût global de 66.330 euros. Elle a, par ailleurs, participé à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à concurrence de 7.822 t_{eq} CO₂.



Travaux de réhabilitation

A ce stade du processus, il s'agit de mettre en œuvre sur le terrain les travaux de réhabilitation définis au cours de l'étude des faisabilités économique, technique et urbanistique.

La variabilité du coût moyen de réhabilitation au mètre carré d'une année à l'autre est essentiellement due à l'influence déterminante de certains chantiers sur les moyennes annuelles.

En 2014, le site « Centrale électrique de Marchienne-au-Pont » concernait une petite surface, mais la facture finale concernant l'ensemble du chantier se révélait particulièrement importante. Sur le site « Ancienne base Wing Tactique » de Bierset, la dépollution d'une station-service (2.000 m²) a généré des dépenses importantes. Par contre, d'autres sites (« AMS Sud », « Charbonnage n°19 Bas Longs Prés », « Bas Prés » et « Acierie Allard ») ont connu des dépenses très faibles au mètre carré.

En 2014, SPAQZE a réhabilité 357.710 m² pour un coût moyen au mètre carré de 133,85 euros. Ce coût correspond à l'objectif du contrat de gestion qui est de 132,08 euros par m².

« UCB » à Mons/Le Rœulx
SPAQUE a entamé la dépollution
de la zone D du site. Les goudrons acides
présents dans les sols ont été neutralisés
avant d'être excavés et évacués en centres
de traitement agréés.



Les comptes annuels

Les comptes annuels de SPAQ/E sont présentés dans les pages qui suivent. Ils font chaque année l'objet d'un rapport sans réserve de la part du commissaire réviseur. Le résultat de l'exercice affiche un bénéfice qui diminue les pertes reportées après intégration du résultat. Ces pertes reportées représentent les annuités des emprunts liés au financement alternatif du Plan Marshall. La Région wallonne s'est engagée à couvrir ces pertes.

Bilan après répartition

(en euros)

| | 2014 | 2013 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIFS IMMOBILISES | 41.932.381,76 | 41.620.088,32 |
| Immobilisations incorporelles | 85.505,93 | 20.906,65 |
| Immobilisations corporelles | 9.471.892,96 | 9.162.292,80 |
| Terrains et constructions | 8.667.948,11 | 8.236.060,78 |
| Installations, machines et outillages | 217.520,11 | 255.645,80 |
| Mobilier et matériel roulant | 360.793,15 | 385.482,03 |
| Autres immobilisations corporelles | 225.631,59 | 285.104,19 |
| Immobilisations financières | 32.374.982,87 | 32.436.888,87 |
| Entreprises liées | 30.375.000,00 | 30.375.000,00 |
| Participations | 375.000,00 | 375.000,00 |
| Créances | 30.000.000,00 | 30.000.000,00 |
| Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | 1.842.144,00 | 1.904.500,00 |
| Participations | 1.842.144,00 | 1.904.500,00 |
| Autres immobilisations financières | 157.838,87 | 157.388,87 |
| Actions et parts | 74.987,33 | 74.987,33 |
| Créances et cautionnements en numéraire | 82.851,54 | 82.401,54 |
| ACTIFS CIRCULANTS | 616.827.454,93 | 584.740.105,41 |
| Stocks et commandes en cours d'exécution | 138.368,43 | 74.068,43 |
| Stocks | 138.368,43 | 74.068,43 |
| Immeubles destinés à la vente | 138.368,43 | 74.068,43 |
| Créances à un an au plus | 116.895.716,23 | 92.928.656,19 |
| Créances commerciales | 29.880.495,39 | 32.235.999,60 |
| Autres créances | 87.015.220,84 | 60.692.656,59 |
| Valeurs disponibles | 140.717.977,06 | 161.110.211,10 |
| Comptes de régularisation | 359.075.393,21 | 330.627.169,69 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 658.759.836,69 | 626.360.193,73 |

Bilan après répartition

(en euros)

2014

2013

PASSIF

| | | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | 61.498.056,22 | 28.747.022,14 |
| Capital | 65.427.645,35 | 82.950.001,00 |
| Capital souscrit | 65.427.645,35 | 82.950.001,00 |
| Réserves | 125.000,00 | 125.000,00 |
| Réserve légale | 125.000,00 | 125.000,00 |
| Bénéfice (perte) reporté(e) | -4.054.589,13 | -54.327.978,86 |
| PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES | 145.537.946,14 | 156.651.658,47 |
| Provisions pour risques et charges | 145.537.946,14 | 156.651.658,47 |
| Autres risques et charges | 145.537.946,14 | 156.651.658,47 |
| DETTES | 451.723.834,33 | 440.961.513,12 |
| Dettes à plus d'un an | 352.984.404,02 | 314.680.497,06 |
| Dettes financières | 352.984.404,02 | 314.680.497,06 |
| Emprunts subordonnés | 743.680,57 | 743.680,57 |
| Autres emprunts | 352.240.723,45 | 313.936.816,49 |
| Dettes à un an au plus | 80.571.444,09 | 111.020.293,33 |
| Dettes à plus d'un an échéant dans l'année | 6.811.555,55 | 16.659.455,54 |
| Dettes financières | 62.215.230,59 | 74.931.908,07 |
| Autres emprunts | 62.215.230,59 | 74.931.908,07 |
| Dettes commerciales | 8.008.811,96 | 14.256.193,36 |
| Fournisseurs | 8.008.811,96 | 14.256.193,36 |
| Acomptes reçus sur commande | 1.400.000,00 | 1.400.000,00 |
| Dettes fiscales, salariales et sociales | 2.012.496,94 | 1.856.810,33 |
| Impôts | 327.988,76 | 287.780,43 |
| Rémunérations et charges sociales | 1.684.508,18 | 1.569.029,90 |
| Autres dettes | 123.349,05 | 1.915.926,03 |
| Comptes de régularisation | 18.167.986,22 | 15.260.722,73 |
| TOTAL DU PASSIF | 658.759.836,69 | 626.360.193,73 |

Compte de résultats
 (en euros)

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------------------------|--------------------------------|
| VENTES ET PRESTATIONS | 57.491.682,85 | 39.707.772,46 |
| Chiffre d'affaires | 45.745.930,85 | 34.638.565,92 |
| En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) | 64.300,00 | 32.166,67 |
| Autres produits d'exploitation | 11.681.452,00 | 5.037.040,17 |
| COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS | 73.446.733,39 | 59.997.572,68 |
| Approvisionnements et marchandises Achats | 66.498.783,49 66.498.783,49 | 65.930.304,76 65.930.304,76 |
| Services et biens divers | 2.969.643,73 | 3.028.576,47 |
| Rémunérations, charges sociales et pensions | 9.081.134,38 | 8.396.855,96 |
| Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles | 367.861,57 | 401.624,39 |
| Réductions de valeur sur stock, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) | 8.141,23 | |
| Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) | -11.113.712,33 | -24.043.119,10 |
| Autres charges d'exploitation | 5.634.881,32 | 6.283.330,20 |
| BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION | -15.955.050,54 | -20.289.799,92 |
| PRODUITS FINANCIERS | 40.136.203,50 | 30.246.958,17 |
| Produits des immobilisations financières | 42.440,00 | 58.166,34 |
| Produits des actifs circulants | 91.570,19 | 188.771,53 |
| Autres produits financiers | 40.002.193,31 | 30.000.020,30 |
| CHARGES FINANCIERES | 21.555.356,30 | 16.831.374,28 |
| Charge des dettes | 9.752.846,09 | 10.240.457,14 |
| Autres charges financières | 11.802.510,21 | 6.590.917,14 |
| BENEFICE (PERTE) COURANT(E) AVANT IMPOTS | 2.625.796,66 | -6.874.216,03 |

Compte de résultats
(en euros)

| | 2014 | 2013 |
|--|--------------|---------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 46.859,79 | 250.072,96 |
| Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles | | 91.093,24 |
| Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières | 15.800,00 | |
| Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés | 3.719,01 | 64.545,77 |
| Autres produits exceptionnels | 27.340,78 | 94.433,95 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 38.932,08 | 56.449,82 |
| Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles | | 273,36 |
| Réductions de valeur sur immobilisations financières | | 47.500,00 |
| Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés | 36.490,17 | |
| Autres charges exceptionnelles | 2.441,91 | 8.676,46 |
| BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS | 2.633.724,37 | -6.680.592,89 |
| IMPOTS SUR LE RESULTAT | 3.749,29 | 3.971,32 |
| Impôts | 3.749,29 | 3.971,32 |
| BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE | 2.629.975,08 | -6.684.564,21 |
| BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE A AFFECTER | 2.629.975,08 | -6.684.564,21 |

Affectations et prélèvements
(en euros)

| | 2014 | 2013 |
|---|----------------|----------------|
| BENEFICE (PERTE) A AFFECTER | -51.698.003,78 | -54.327.978,86 |
| Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter | 2.629.975,08 | -6.684.564,21 |
| Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent | -54.327.978,86 | -47.643.414,65 |
| PRELEVEMENT SUR CAPITAUX PROPRES | 47.643.414,65 | |
| sur le capital et les primes d'émission | 47.643.414,65 | |
| BENEFICE (PERTE) A REPORTER | -4.054.589,13 | -54.327.978,86 |

Comptes d'ordre
(en euros)

A L'ACTIF

Actifs immobilisés

IV. Immobilisations financières **1.333.670,29**

1. Convention Missions déléguées 14 octobre 1992

| | | |
|----------------|--|-----------|
| Tradecowall SC | | 99.157,41 |
| | | 99.157,41 |

2. Missions Centres fixes de recyclage

| | Souscriptions | Cap. non appelé | |
|--------------|---------------|-----------------|--------------|
| Recynam SA | 267.725,01 | 66.931,25 | 200.793,76 |
| Recyliège SA | 100.400,00 | - | 100.400,00 |
| Valorem SA | 186.663,82 | - | 186.663,82 |
| Recymex SA | 248.885,10 | - | 248.885,10 |
| Recyhoc SA | 497.770,20 | - | 497.770,20 |
| | 1.301.444,13 | 66.931,25 | 1.234.512,88 |

Actifs circulants

VII. B. Autres créances **2.244.672,74**

| | | |
|---------------------------|--|--------------|
| Participations à recevoir | | 2.143.039,53 |
| Région wallonne | | 101.633,21 |

TOTAL DE L'ACTIF

3.578.343,03

AU PASSIF

Dettes

VIII. A. Dettes financières - Conventions **3.578.343,03**

| | | |
|---|--|------------|
| Convention participations (14 octobre 1992) | | 107.833,68 |
|---|--|------------|

| | | |
|--|--|--------------|
| Convention participations recyclage (capital libéré) | | 1.234.512,88 |
|--|--|--------------|

| | | |
|--|--|--------------|
| Convention participations recyclage (solde disponible) | | 2.235.996,47 |
|--|--|--------------|

TOTAL DU PASSIF

3.578.343,03

« Vieille Montagne » à Grâce-Hollogne

Après avoir évacué les derniers déchets stockés sur le site, SPAQME a réalisé des études complémentaires de caractérisation et de faisabilité.



Le Rapport du commissaire sur les comptes annuels 2014

F.A. WILMET & Cie Reviseurs d'entreprises

Siège social :
Place Ernest Dubois, 16
B – 1390 Grez-Doiceau

Tel : 32 (010) 84 40 94
Fax : 32 (010) 84 57 36
E-mail : f.a.wilmet@skynet.be

Aux Actionnaires de la **Société Anonyme**
Société Publique d'Aide à la Qualité de
l'Environnement (SPAQuE),
Boulevard d'Avroy, 38
4000 LIEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA « SOCIETE PUBLIQUE D'AIDE A LA
QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT »
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RESERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société anonyme « Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à €.658.759.836,69 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de €.2.629.975,08.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement » au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C7 qui indique que les opérations de réhabilitation confiées à la SPAQuE dans le cadre du « Plan Marshall » et dans le cadre du dragage des boues reposent sur un mécanisme de financement alternatif. L'équilibre général des opérations nécessite que la Région wallonne dégage périodiquement les montants nécessaires pour permettre à la SPAQuE de faire face à ses engagements, tels qu'évalués par le Conseil d'administration et couverts par les provisions pour risques et charges.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous attirons l'attention sur le fait que, compte tenu de la situation particulière engendrée par le mécanisme de financement alternatif lié au « Plan Marshall » et au dragage des boues, un poste « capital différé » pour un montant d'€359.052.278 est repris sous la rubrique « comptes de régularisation » à l'actif. Ce poste a été inscrit pour neutraliser partiellement une provision d'€119.890.143 constituée en vue de tenir compte des obligations de la SPAQuE inhérentes aux travaux de réhabilitation inscrits dans le « Plan Marshall » et au dragage des boues.

- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Si ce n'est le report de la tenue de l'Assemblée Générale au 2 octobre 2015, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Le 24 septembre 2015

F.A.WILMET & CIE, S.P.R.L.
Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représentée par



Francis WILMET



**« Champ des 7 Anes »
à Froidchapelle**

En 2014, SPAQUE a procédé à l'assainissement des sols contaminés du site. 90.000 tonnes de terres polluées ont été excavées.

Les certifications

Déclaration de Validation

Systeme Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS)

AIB-VINCOTTE International sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° **60358543_Spaque_EMAS 2014**, du 2 juillet 2014, AIB-VINÇOTTE International, en tant que vérificateur environnemental, a conclu:

- que l'analyse environnementale, la politique environnementale, le système de management environnementale, les procédures d'audit et leur mise en œuvre de:

SPAQUE SA

sis à

Boulevard d'Avroy, 38/6
4000 LIEGE
Belgique

et utilisé pour:

Activités d'inventaire, de suivi actif, d'études d'orientation, de caractérisation et de faisabilité, de mise en œuvre d'assainissement et de réhabilitations de sites potentiellement pollués, d'expertise et de sensibilisations et d'informations en matière environnement

répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 1221/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2009 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

- que l'information et les données dans la déclaration environnementale : **DECLARATION ENVIRONNEMENTALE de l'année 2014** datée du 7 juillet 2014, sont fiables, crédibles et exactes, et répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 1221/2009.

Numéro de la déclaration: **04 EA 016c/2**
Date de délivrance: **7 juillet 2014**



Pour le vérificateur environnemental:

Philippe Gillet
Président de la Commission de Certification





CERTIFICATE

*IQNet and AIB-VINÇOTTE International
hereby certify that the organization*

SPAQUE SA
Boulevard d'Avroy 38/6
4000 LIEGE (Belgium)

for the following field of activities

***Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and
feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially
polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to
the environment***

has implemented and maintains a

Management System

which fulfils the requirements of the following standard

ISO 9001:2008

Issued on : 18 June 2012
Validity date : 25 May 2015

Registration Number : BE-03 2030c



Michael Drechsel
President of IQNet

Paul Olivier
Chairman Certification Committee



IQNet Partners*:

AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium ANCE Mexico APCER Portugal CCC Cyprus
CISQ Italy CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany DS Denmark
ELOT Greece FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico INNORPI Tunisia
Inspecta Certification Finland IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland
PCBC Poland Quality Austria Austria RR Russia SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia SQS Switzerland SRAC Romania
TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia

IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com



CERTIFICATE

*IQNet and AIB-VINÇOTTE International
hereby certify that the organization*

SPAQUE SA
Boulevard d'Avroy 38/6
4000 LIEGE (Belgium)

for the following field of activities

Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment

has implemented and maintains a

Management System

which fulfils the requirements of the following standard

ISO 14001:2004

Issued on : 18 June 2012

Validity date : 25 May 2015

Registration Number : BE-03 EMS 100c



Michael Drechsel
President of IQNet

Paul Olivier
Chairman Certification Committee



IQNet Partners*:

- AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium ANCE Mexico APCER Portugal CCC Cyprus
- CISQ Italy CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany DS Denmark
- ELOT Greece FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico INNORPI Tunisia
- Inspecta Certification Finland IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland
- PCBC Poland Quality Austria Austria RR Russia SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia SQS Switzerland SRAC Romania
- TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia

IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com

Éditeur responsable :
SPAQÆE, Boulevard d'Avroy, 38/1 à 4000 Liège

Réalisation :
Service de la communication externe et des relations avec la presse

Conception graphique :
Service de la communication externe et des relations avec la presse - Expansion Partners sa

Photos :
SPAQÆE sa (Philippe Saenen, Jean-Frédéric Delière)

SPAQÆE production



© Salazar

SPAQUE
_be

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège - Belgique
Tél. : +32 4 220 94 11
Fax : +32 4 221 40 43
www.spaque.be

